



# LE PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 5 juillet 1918

Vol. XXXI—No 27



## La Vogue des Boissons Douces

### “J. Christin & Cie, Limitée”

dont la réputation date de 1855, ne fera que s'accroître pendant les prochaines chaleurs, la consommation en étant considérablement augmentée par les effets de la prohibition dans la plupart des centres de la Province de Québec.

**AVEZ-VOUS VOTRE APPROVISIONNEMENT DE  
CES DELICIEUX RAFRAICHISSEMENTS ?**

Prenez-en en stock dès maintenant, la vente en est facile, car leur qualité irréprochable parle d'elle-même et constitue leur meilleure publicité.

*Adressez votre commande à*

**J. Christin & Cie, Limitée**  
21 Rue Ste-Julie, MONTREAL



UNE COMMANDE DE 25 CAISSES FAITE PAR UN NOUVEAU CLIENT LUI DONNE DROIT GRATUITEMENT A CETTE ETAGERE.

# Approvisionnez-vous maintenant

des articles de Jonas qui seront en grande demande pendant toute la belle saison et dont la vente vous donnera de beaux bénéfices. Parmi ces articles il faut mentionner les suivants:

## LA SAUCE WORCESTERSHIRE PERFECTION DE JONAS



sans égale pour aiguiser l'appétit en relevant le goût des soupes, viandes, poissons, salades, etc.

## LA POUDRE MESSINA

la meilleure qui existe pour faire la Limonade et dont la marque de fabrique depuis longtemps célèbre a été obtenue en 1874 par Rosenheim et Jonas. Le contenu d'une boîte peut faire un demi-gallon de bonne limonade. Faire dissoudre une à deux cuillerées à thé de cette poudre dans un verre d'eau. Pas besoin de sucre.

## Les Essences Culinaires de Jonas

dont il existe une très nombreuse variété et qui jouissent d'une grande faveur auprès de toutes les ménagères, en toute saison.

## Le Vernis Militaire de Jonas

Ce vernis a fait ses preuves depuis longtemps et jouit d'une excellente réputation bien méritée. Il donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager.



# HENRI JONAS & CIE

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

# La Choucroute est Hollandaise— non pas Allemande!

Si certains de vos clients se font un scrupule de manger de la Choucroute pour des raisons patriotiques, faites-leur connaître la dépêche suivante de Washington:—

Washington, 30 Mai. — La Choucroute peut être mangée sans déloyauté. L'Administration des Vivres explique aujourd'hui que ce mets est d'origine plutôt Hollandaise qu'Allemande et que ceux qui en font un usage courant rendent un service patriotique en stimulant une plus grande consommation de chou, permettant ainsi d'économiser les céréales dont on a besoin à l'étranger.

ÉCOLE DES HAUTS COMMERCIANS  
MONTREAL  
THEQUE

## La Choucroute

### Marques "Simcoe" et "Dominion"

est de la plus haute qualité. Sa saveur délicieuse plaît à tous les goûts. Commandez-en un approvisionnement, mais commandez-le rapidement, car l'approvisionnement est limité. Télégraphiez votre commande aujourd'hui, à nos frais.

## Dominion Canners Limited

Hamilton, Canada



"Le Sceau de la Qualité"

**PRIX COURANT**

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

**WALTER BAKER & CO., LTD.**

Chocolat Premium, pains de ¼ livre et de ½ livre, boîte de 12 livres, par livre . . . . .0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres . . . . .0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv. . . . .0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte . . .1.45

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, 1 boîte . . .0.75

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte . . .1.30

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre . . . . .0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



**BRODIE & HARVIE, LIMITED**

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres . . . . . 2.80  
Paquets de 6 livres . . . . . 5.50

Superb, paquets de 3 livres . . . 2.70  
Paquets de 6 livres . . . . . 5.30

Crescent, paquets de 3 livres . . . 2.75  
Paquets de 6 livres . . . . . 5.40

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75  
— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv. . .  
Paquets de 5 livres . . . . .

Pancake, paquets de 1½ livre . . .

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets . . . . . 0.00

Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 30 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

**HENRI JONAS & CIE  
Montréal.**

**Pâtes Alimentaires "Bertrand"**

	La lb.
Macaroni "Bertrand" . . . . .	Manquant
Vermicelle — . . . . .	—
Sphagheti — . . . . .	—
Alphabets — . . . . .	—

Nouilles — . . . . .	—
Coquilles — . . . . .	—
Petites Pâtes — . . . . .	—

**Extraits Culinaires "Jonas" La doz.**

1 oz. Plates Triple Concentré	1.00
2 oz. Carrées — — —	2.30
4 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.50
16 oz. — — — — —	14.50
2 oz. Rondes Quintessences	2.40
2½ oz. — — — — —	2.74
5 oz. — — — — —	4.64
2 oz. — — — — —	1.90
8 oz. — — — — —	8.00
8 oz. Carrées Quintessences	8.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00
2 oz. Anchor Concentré	1.20
4 oz. — — — — —	2.15
8 oz. — — — — —	3.60
16 oz. — — — — —	7.20
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
8 oz. — — — — —	3.25
16 oz. — — — — —	5.75
2 oz. Plates Solubles . . . . .	0.95
4 oz. — — — — —	1.75
8 oz. — — — — —	3.25
16 oz. — — — — —	5.75
1 oz. London . . . . .	0.65
2 oz. — . . . . .	0.95
Extraits à la livre, de . . . \$1.25 à \$4.00	
— au gallon, de . . . . . 8.00 à 24.00	

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.



CASCO 2¾ CLYDE 2½

**FAUX-COLS  
ARROW**

Donnant une élégante apparence demimilitaire. S'ajustant bien et possédant un ample espace pour le noeud de la cravate.

CLUETT, PEABODY & CO., INC. Fabricants, MONTREAL.

**Le Soda à Pâte  
"COW BRAND"**

*est toujours fiable, pur, uniforme*

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

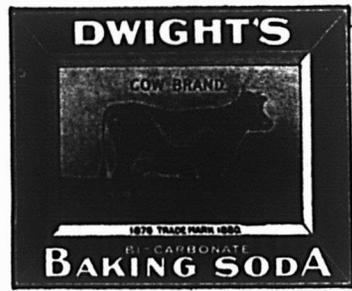
*Achetez-en de votre marchand en gros.*

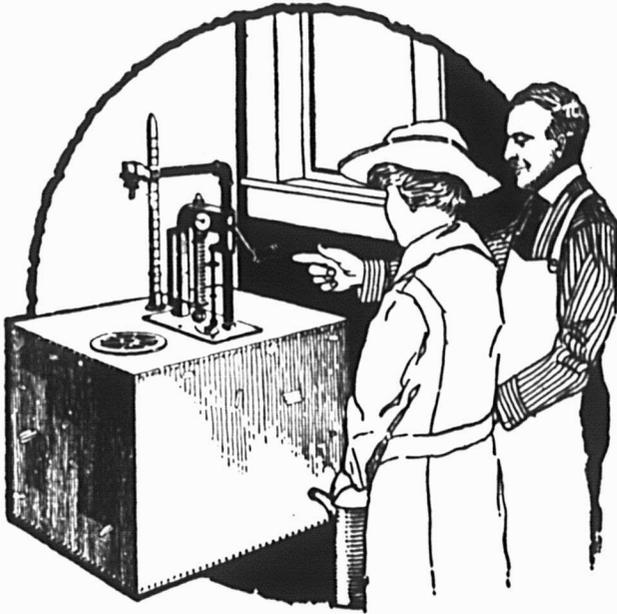
**CHURCH & DWIGHT**

(LIMITED)

Manufacturiers

MONTREAL





Systemes

**BOWSER**  
(ESTABLISHED 1888)

pour l'emmagasinage  
de l'Huile et de  
la Gazoline

# Montrez avec Orgueil votre Magasin à Huile

Comparez le magasin à huile pauvre et sentant mauvais avec le magasin muni du Système Bowser pour l'emmagasinage de l'huile où tout est propreté et ordre; c'est un endroit où vous aimez aller et où vous ne craignez pas d'introduire vos clients.

Avec le Bowser, le magasin à huile n'est plus un endroit à éviter; les ventes d'huile augmentent et les besoins de vos clients sont rencontrés rapidement et avec exactitude.

Le Bowser conserve l'huile en condition parfaite; il verse exactement un gallon, un demi-gallon ou un quart de gallon d'un seul coup, directement dans le récipient du client. Pas de renversement à côté, pas d'égouttage, d'éclaboussure ou de perte. Il est construit pour toute capacité.

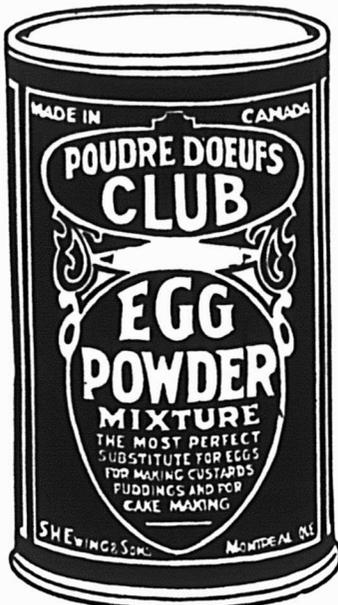
**S. F. BOWSER & CO., Inc.**

TORONTO (ONT.)

et 507 BATISSE CORISTINE, MONTREAL (P.Q.)

BUREAUX DE VENTES DANS  
TOUS LES CENTRES]

REPRESENTANTS  
PARTOUT



## LA POUDRE D'OEUF "CLUB"

est celle que tout marchand devrait tenir, parce que c'est un succédané des oeufs, qui est garanti pur et dont tous les ingrédients sont absolument purs.

## LA POUDRE CUSTARD "CLUB"

est fabriquée conformément à la loi des "Aliments Purs", et est aussi délicieuse que les oeufs, dans les gâteaux, blanc-manges, etc., etc. Cette poudre est

de moitié moins cher que les oeufs et produit les mêmes résultats.

*Demandez-nous nos prix et conditions  
aux marchands.*

**S. H. EWING & SONS**

98 RUE KING, MONTREAL (P.Q.)

TELEPHONES, MAIN 65  
" " 155  
" " 7925

## Les Capsules "Anchor" et l'Augmentation des Ventes

Votre but principal est d'augmenter vos ventes avec aussi peu d'augmentation de frais que possible, et c'est précisément ce en quoi les capsules "ANCHOR" vous offrent leur aide.

Elles suppriment le handicap des bouches gluants et des étiquettes sales, méfaits causés par les fuites et elles maintiennent votre stock dans le meilleur état possible pour la vente.

Les capsules Anchor sur vos produits alimentaires en bouches augmentent leur attrait vis-à-vis du client, parce que les capsules Anchor préviennent les fuites. Elles sont elles-mêmes toujours brillantes et propres, et par le fait, elles gardent les contenus exempts de toute contamination possible ou de toute perte de saveur par évaporation.

Comparez les bouches sur vos rayons, qui sont bouchés avec la capsule Anchor et ceux garnis de capsules inefficaces d'autrefois, et voyez par vous-mêmes l'augmentation de la valeur de vente que ce bouchage parfait vous offre.

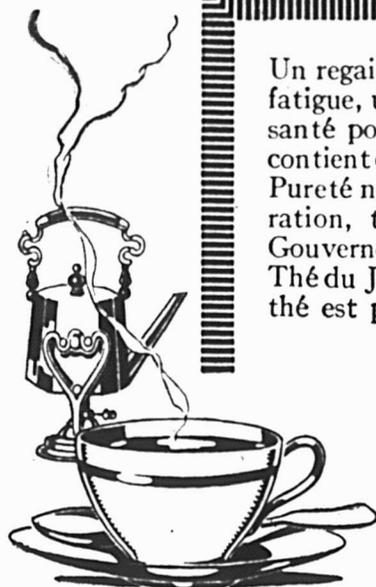
**Anchor Cap & Closure Corporation**  
OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET  
BUREAUX GENERAUX



50 Chemin Dovercourt  
TORONTO (ONT.)

# THÉ DU JAPON



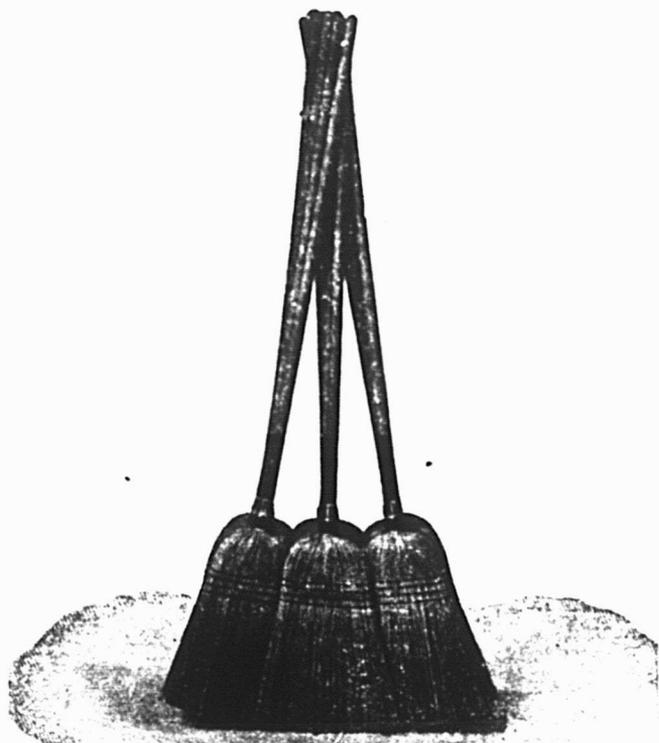
Un regain de vigueur quand arrive la fatigue, un aliment pour les forts, la santé pour les malades, voilà ce que contient chaque tasse de Thé du Japon. Pureté naturelle et absence d'adultération, tels sont les règlements du Gouvernement Japonais. Buvez du Thé du Japon pour être sûrs que votre thé est pur.

*"Le thé adoucit le caractère, éveille l'esprit, stimule l'organisme."*

14

**Vous pouvez puiser directement à une source merveilleuse vous assurant une augmentation notable de vos ventes, en exposant régulièrement dans vos vitrines les Thés du Japon. Vous obtiendrez ainsi votre bonne part de la demande considérable qui existe en faveur de ce breuvage délicieux—demande qui répond à son excellence incomparable —la demande créée et développée au moyen d'une campagne suivie de publicité au consommateur.**

**Faites du Thé du Japon un leader dans votre département de Thé. Cela paie.**



Cette vignette représente une douzaine de nos *BALAIS DAISY*.

C'est un Balai, fortement construit, avec manche fini en poli français, blé d'Inde de belle qualité et balai idéal pour les travaux de la maison.

Deux d'entre eux dureront un ans pour le balayage d'une maison ordinaire.

Ils sont bon marché à \$11.25 la douzaine, livrés en lots de six douzaines.

Commandez-en à présent à votre épicier en gros ou directement à:—

The  
**Parker Broom Co.,**  
OTTAWA

Vernis à chaussures. La douz  
Marque Froment, manquant.  
Marque Jonas, manquant.  
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau  
\$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr  
Pony 2 doz. à la caisse 15.00  
Small 2 — — 12.00  
Medium 2 — — 18.00  
Large 2 — — manquant  
No. 64 Jars 1 — — manquant  
No. 65 Jars 1 — — 30.00  
No. 66 Jars 1 — — 36.00  
No. 67 Jars 1 — — manquant  
No. 68 Jars 1 — — manquant  
No. 69 Jars 1 — — manquant  
Molasse Jugs 1 — — manquant  
Jarres, ¼ gal. 1 — — manquant  
Jarres, ½ gal. 1 — — manquant

Pts Perfect Seal, 1 doz. à \$33.00 par  
grosse.

Qrts. Perfect Seal, 1 doz. à \$45.00 par  
grosse.  
— — — ¼ livre, c-s 29

Poudre Limonade "Mesina" Jonas  
Petites boîtes, 3 douzaines par caisse  
à \$15.00 la grosse.

Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse,  
à \$36.00 la grosse.

Sauce Worcestershire . . . . . 15.00  
"Perfection" ½ pt. à \$15.00 la grosse,  
3 douzaines par caisse.

W. CLARK, LIMITED,  
Montréal.

CANADIAN BOILED DINNER

1s. . . . . 2.45  
2s . . . . . 5.95  
Mince meat—  
En seaux de 25 livres . . . . . 0.21

En. cuves, 50 livres . . . . . 0.21  
Sous verre . . . . . 3.45

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,  
— 56" 16 — . . . . . 3.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2 1.45  
Beurre de Peanut, 24 " — ½ — 2 1.95  
Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1 2.45  
Boîtes carrées  
Seaux 24 livres . . . . . 0.30  
Seaux 12 livres . . . . . 0.31  
Seaux 5 livres . . . . . 0.33

Clark's Fluid Beef Cordial, bou-  
teilles de 20 onces, 1 douzaine  
par caisse, la douzaine . . . . . 10.00

Clark Fluid Beef Cordial, bout.  
de 10 onces, 2 douz. par caisse,  
la douz. . . . . 5.00

Fèves au lard, sauce tomate,  
étiquette bleue, caisse de 66 li-  
vres, 4 douzaines à la caisse, la  
douzaine. . . . . 0.95  
do, 41 liv., 4 douz., la douz. 1's 1.25  
do, 40 liv., 2 douz., la douz. 2's 2.30  
do, boîtes plates, 49 liv., 2 douz.,  
la douz. . . . . 3's 2.95

do, grosses boîtes, 67 liv., 2 douz.,  
la douz. . . . . 3.35

do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz.,  
la douz. . . . . 12.00

do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz.,  
la douz. . . . . 20.00

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,  
Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 li-  
vre, c-s 30 livres, la livre . . .0.58  
— — — ½ livre, c-s 30  
livres, la livre . . . . .0.58  
— — — ¼ livre, c-s 29¼  
livres, la livre . . . . .0.60  
Etiquette Argent, paquet de 1 livre,  
c-s 30 livres, la livre . . . . .0.65  
— — — ½ livre, c-s 30  
livres, la livre . . . . .0.65  
— — — ¼ livre, c-s 29¼  
livres, la livre . . . . .0.67

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré

Etiquette Rouge, paquets de 1 li-  
vre, c-s 30 livres, la livre . . . . .0.58  
— — — ½ livre, c-s 30  
livres, la livre . . . . .0.58  
— — — ¼ livre, c-s  
29¼ livres, la livre . . . . .0.60  
Etiquette Argent, paquet de 1 livre,  
c-s 30 livres, la livre . . . . .0.65  
Etiquette Argent, paquets ½ livre  
c-s 30 livres, la livre . . . . .0.65  
Etiquette Argent, paquets ¼ livre,  
c-s 29¼ livres, la livre . . . . .0.67

KLIM

Grandeur Hôtel, 6 boîtes de 10 li-  
vres, à la caisse . . . . . \$15.50  
Grandeur Famille, 24 boîtes de  
16 onces, à la caisse. . . . . 6.30  
Grandeur Echantillon, 48 boîtes  
de 4 onces, à la caisse . . . . . 4.50

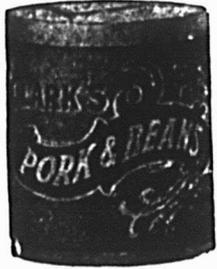
## Les Produits de Clark

Trois des principaux éléments de succès sont:—

**LE JUGEMENT—L'EFFORT—  
LA QUALITE**

Votre jugement, M. l'épicier, vous dira que les marchandises à acheter sont les

### Fèves au Lard de CLARK



Vos efforts sont nécessaires, mais ils sont secondés par la publicité et la démonstration de Clark. La qualité existe toujours quand vous achetez des produits de Clark.

Il n'en ont qu'une **LA MEILLEURE**  
**W. Clark Ltd- Montréal**

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 14-216



## Farines Préparées de Brodie

Licence No 2-001.

### Avoines Roulées "Perfection"

Licence No 2-034.

Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERs se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.

**BRODIE & HARVIE Limited**  
Montréal Téléph. Main 436

## Le Cacao et le Chocolat de Baker



Registered  
Trade-Mark

Procurent de  
bons clients et  
les conservent

Ce sont les produits sur lesquels on peut le plus compter, vendus avec une garantie réelle de pureté et de qualité supérieure; préparés en conformité avec les lois des produits alimentaires purs de tous les Etats; ils se vendent couramment et assurent un rapide écoulement de stock.

**WALTER BAKER & CO. Limited**

Montréal, (Canada)

Dorchester, (Mass.)

Fondée en 1780

Demandez toujours cette marque  
Tél.  
Lasalle 92



Demandez les

Saucisses

Etiquettes de

**COTE & LAPOINTE**

287 RUE ADAM, MAISONNEUVE  
Manufacturiers de

Saucisses  
spéciales au  
Porc Frais.

Frankfurt, Saucisse aux Fèves et Porc, Saucisse au Riz et Porc, Saucisse au Sauge, Saucissons de Boulogne et à l'Ail et jambon pressé.

**Toujours les Meilleures.**

Vendez-les et ayez des clients satisfaits

## Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

**D'EAUX GAZEUSES**

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	EAU MINERALE
LEMON SOUR	FRAISE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC

35 rue Frontenac, TELEPHONE  
LASALLE 256

Service régulier et glace pure

## THE CITY ICE CO., LIMITED

Bureau principal:

### 280 ST-JACQUES

Téléphone Main 8605  
" " 8606  
" " 8607

Volaille Vivante, Oeufs Frais  
Pondus et Plume

Demandés par

**P. POULIN & CIE**

MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

Remises Promptes. Pas de Commission.  
Demandez es prix par lettre.



## ALLEZ PAR EAU

Que vous voyagiez pour affaires ou par plaisir, allez par eau. La voie fluviale est la voie du plaisir.

**LIGNE MONTREAL-QUEBEC**

Départs quotidiens y compris le dimanche.

**LIGNE MONTREAL-TORONTO**

Service quotidien

**SERVICE MONTREAL-SAGUENAY**

Quatre fois par semaine.

### Canada Steamship Lines

Limited  
Square Victoria, Montréal

# SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

# Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.





Seau d'utilité générale

### Ce que dit E. B. EDDY

Du fait de l'augmentation continue des prix de revient du zinc, du fer-blanc, du fer galvanisé, etc., employés dans la manufacture des articles de ménage, les *Articles en Fibre* ont vu leur faveur augmenter considérablement pour cuvettes, seaux, planches à laver et autres accessoires de maison, d'un usage courant.

Les ménagères canadiennes montrent leur préférence pour ces articles de fibre, en achetant un millier par jour.

Obtenez-vous votre part de ce commerce profitable?

Ecrivez-nous pour liste de prix illustré



Crachoirs 2 grandeurs

The E. B. EDDY Company, Limited, - Hull, Canada

# COGNAC ROY

## "LE ROY DES COGNACS"

La Maison HENRI ROY & CO. de COGNAC (France) possède plus de 300 Agences dans les principales Villes du Monde entier et accepte des REPRESENTANTS sérieux partout où elle n'est pas représentée.



### "McCASKEY" Systèmes de Comptes POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province du Québec, J.-E. Bédard, Boîte 12, Faubourg Saint-Jean, Québec. — E.-E. Pré-court, 55 1/2 rue King, Sherbrooke.

McCaskey Systems Limited  
235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO

#### E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.60



Poudre à Pâte "Magic"  
Ne contient pas d'alun. La doz.  
6 doz. de 2 oz. \$0.80  
4 doz. de 4 oz. 1.25  
4 doz. de 6 oz. 1.70  
4 doz. de 8 oz. 2.25  
4 doz. de 12 oz. 2.75  
2 doz. de 12 oz. 2.85  
4 doz. de 1 lb. 3.50  
2 doz. de 1 lb. 3.60  
1 doz. de 2 1/2 lbs. 8.60  
1/2 doz. de 5 lbs. 15.65  
2 doz. de 6 oz. à la cse  
1 doz. de 12 oz. }  
1 doz. de 16 oz. } 9.55

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



#### LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La caisse  
4 doz. à la caisse 5.55  
3 caisses . . . 5.45  
5 caisses ou plus 5.40



Soda "Magic" la caisse  
No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 4.20  
5 caisses . . . 4.15  
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. . 4.55  
5 caisses . . . 4.45  
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque . . . 5.15

Barils de 400 livres, par baril . . 14.45



#### Crème de Tartre "Gillett"

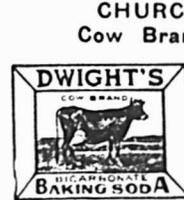
1/4 lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) . . 3.25  
1/2 lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) . 6.35  
1/2 lb. Caisnes avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) . 6.95  
Par Caisse

2 doz ppts. 1/2 lb. Assortis, 25.50  
4 doz. ppts. 1/4 lb.

5 lbs. canistres carrées (1/2 doz. la lb. dans la caisse) . . . 1.09 1/2  
10 lbs. caisses en bois . . . 1.04  
25 lbs. seaux en bois . . . 1.04  
100 lbs. en barillets (baril ou plus) 1.01

#### Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

Franco dans Québec et Ontario La liv.  
Seaux en bois, 25 livres . . . 0.12 1/2  
Seaux en bois, 50 livres . . . 0.12  
Caisnes en bois, 50 livres . . . 0.11  
Canistres 5 livres . . . 0.15 1/2  
Canistres 10 livres . . . 0.13 1/2  
Barils en fer, 100 livres . . . 0.11 1/2  
Barils 400 livres . . . 0.10 1/2



#### CHURCH & DWIGHT Cow Brand Baking Soda.

En boîtes seulement. Empaqueté comme suit:  
Caisnes de 96 paquets de 5 cents . . . \$3.45  
Caisse de 60 paquets de 1 livre. \$3.45  
— — 120 — de 1/2 livre. 3.65  
— — 30 — de 1 livre. . .  
et 60 paquets mélangés 1/2 livre 3.55  
PRODUCTS B. T. BABBITS

Nous cotons:  
Poudre de savon 1776, caisse de 100 paquets . . . 4.80



Nettoyeur Babbitt, caisse de 50 paquets . . . 2.40



Autrefois



Aujourd'hui

## Un homme ne doit pas faire un travail qu'une machine peut faire pour lui

Un marchand, avec tous ses ennuis ne devrait jamais faire le travail qu'une machine fait mieux et plus vite.

Notre dernier modèle de Caisse Enregistreuse "National" fournit les chiffres dont un marchand a besoin pour contrôler son commerce. Il fait quinze choses nécessaires en trois secondes.

Sans la caisse enregistreuse, un homme ne peut faire ces choses en une demie heure.

Avec la caisse enregistreuse, même un commis nouveau peut les faire

en pressant simplement sur les clefs.

Nos nouvelles machines électriques sont de beaucoup meilleures que les anciennes machines, comme une moissonneuse moderne est au-dessus d'une faucille pour couper le grain.

Le plus récent modèle de Caisse Enregistreuse "National" est d'une aide précieuse aux marchands et aux commis.

Il se paye par lui-même en dehors de ce qu'il économise.

Les Marchands ont aujourd'hui, plus besoin que jamais des Caisses Enregistreuses "National"

Remplissez ce coupon  
et mettez-le à la poste  
aujourd'hui

Dépt C. 16, The National Cash Register Company  
of Canada, Limited, Toronto, Ont.

Veuillez s.v.p., me donner tous les renseignements concernant le Système N. C. R., pour le commerce que je tiens.

Nom \_\_\_\_\_

Commerce \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

# McCormick's JERSEY CREAM Sodas

Quality Sells Quantity

La qualité fait vendre en quantité

Les Sodas Jersey Cream, de McCormick, ont battu tous les records dans la popularité du Biscuit et la demande ne fait qu'augmenter constamment. Cet article de marque largement annoncé est une des lignes les plus profitables que vous puissiez tenir.

Les Sodas Jersey Cream, de McCormick, contiennent plus de valeur nutritive réelle que le blé entier blanc, brun, graham ou que le pain de seigle. Mentionnez ce fait à vos clients et cela vous rapportera plus de ventes et—plus de profits.

**THE McCORMICK MANUFACTURING CO., LIMITED**

Bureaux Principaux et Fabrique: London (Canada)  
Entrepôts Succursales: Montréal, Hamilton, Kingston, Winnipeg, Calgary, Port-Arthur,  
St-Jean (N. B.)

Fabricants aussi des Biscuits de Fantaisie McCormick  
"Licences de la Commission des Vivres du Canada, Nos. 11-003; 14-166"



Nettoyeur Babbitt, 1/2 caisse de 50 paquets . . . . . \$2.00  
Nettoyeur Babbitt, (Kosher), caisse de 50 paquets . . . . . \$2.00  
Lessive Pure Babbitt, caisse de 4 douzaines . . . . . \$4.50  
Port payé pour envois de 5 caisses ou plus, ne dépassant pas un fret de 25 cents les 100 livres.

Vanille, — — 1.35  
Fraise, — — 1.35  
Citron, — — 1.35  
Sans essence — — 1.35  
Poids par caisse, 11 livres. Tarif de fret, 2e classe.

**THE CANADA STARCH CO., LTD.**  
Manufacturier des Marques  
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv  
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) . . . . . 0.09 1/2  
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . . . 0.10  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres . . . . . 0.10 1/2  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) . . . . . 0.10  
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) . . . . . 0.10  
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) . . . . . 0.11 1/2  
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres . . . . . 0.18  
— — (36 liv.) . . . . .  
boîtes à couillisses de 6 livres . . 0.18  
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) . . . . . 0.11  
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse . . . . . 3.25  
Celluloid . . . . .  
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse . . . . . 4.50  
Empois de cuisine.  
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) . . 0.11 1/2  
Canada Pure Corn Starch (40 livres) . . . . . 0.10 1/2  
Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre . . . . . 0.18

(Boîte de 20 liv., 1/4 c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse  
Jars parfaitement cachetées, 3 livres, 1 douz., en caisse . . 4.25  
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse . . . . . 4.65  
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse 5.20  
— 10 liv., 1/2 doz. en caisse . 4.95  
— de 20 liv., 1/4 doz., en caisse 4.90  
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).  
Barils, environ 700 livres . . . 0.07  
Demi-Baril, environ 350 livres . . 0.07 1/2  
Quart de Baril, environ 175 liv. 0.07 1/2  
Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque . . . . . 2.15  
— — 3 gals., 38 1/2 liv., chaque . . . . . 3.25  
— — 5 gals., 65 liv., chaque . . . . . 5.25  
Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse  
Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. 5.15  
Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. 5.70  
Boîtes de 10 livres, 1/2 douzaine 5.45  
Boîtes de 20 livres, 1/4 douzaine 5.40  
(Les boîtes de 5, 10 et 50 livres ont une anse en fil de fer.)

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.



Fait en Canada

	La douz.
Caisse assortie, contenant 4 douz.	1.15
Citron	2 — 1.15
Orange	2 — 1.15
Framboise	2 — 1.15
Fraise	2 — 1.15
Chocolat	2 — 1.15
Cerise	2 — 1.15
Vanille	2 — 1.15
Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 livres.	
Tarif de fret, 2e classe.	



Fait en Canada

	La douz.
Caisse assortie, contenant 2 douz.	1.85
Chocolat,	— — 1.85

Les Aliments d'été de  
**HEINZ**  
parmi les 57 variétés

Au printemps et en été, alors que les touristes viennent au Canada, à leurs camps, en excursions et en parties de pêche, il y a une augmentation de la demande pour ces aliments faciles à préparer. Ils ne sont pas seulement commodes, mais sont aussi sains et appétissants. Vous ferez bien de tenir toujours en stock les suivants:

*Pickles,*  
*Soupes Crème de Tomates,*  
*Fèves Cuites au Four,*  
*Assaisonnement India,*  
*Olives,* *Moutardes,*  
*Beurre de Peanut.*

**H. J. Heinz Company**

Cuisines Canadiennes: Leamington (Canada)

Entrepôts: Montréal et Toronto

Fournisseurs du Gouvernement de Sa Majesté



## Un Savon Dur Pur

Le Savon *SURPRISE* a de merveilleuses qualités d'usage, en outre de ses autres marques de mérite.

**The St. Croix Soap Mfg. Co.,**

ST. STEPHEN, N. B.

Intéressante à montrer  
et intéressante à recommander

## LA POUDRE A PATE EGG-O

Tout gâteau et tout biscuit fait avec la Poudre à Pâte Egg-O éclaire d'un sourire de satisfaction le visage de la ménagère la plus difficile.

Elle sait par expérience que l'Egg-O est la meilleure poudre à pâte qui se fasse — qu'elle est garantie donner de bons "résultats," qu'elle soit employée avec du lait doux, du lait sur, du lait de beurre ou de l'eau.

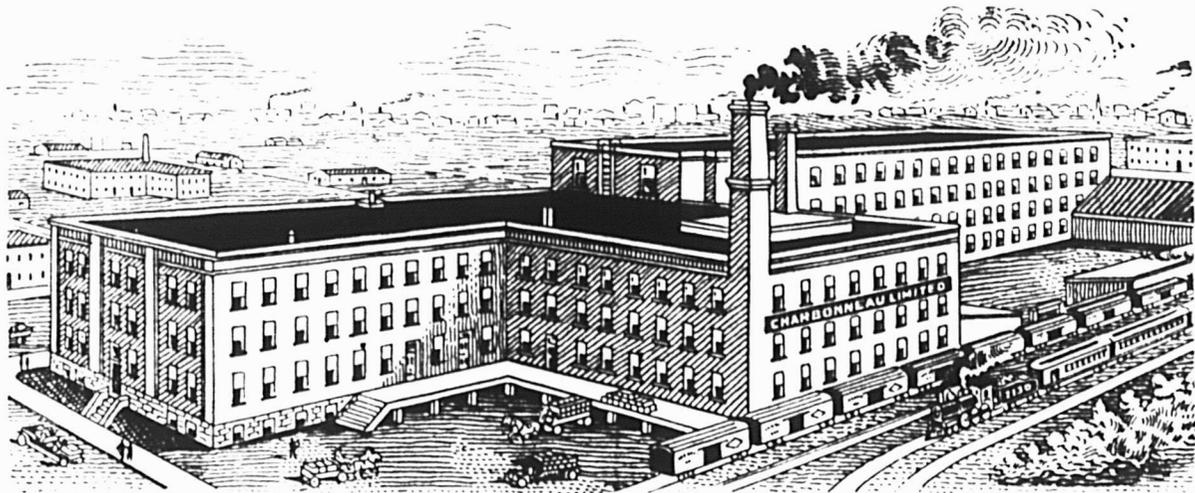
Et c'est pour cela que l'Egg-O est un produit dont les ventes se répètent continuellement. Quand elles l'ont essayé, les clientes en redemandent.

Mettez votre stock bien en évidence dans vos étalages.



**Egg-O Baking Powder Co., Limited**

HAMILTON, CANADA



Le Beurre de Sucre à la Crème "Marque Impérial" de CHARBONNEAU est sans égal.

Les Biscuits Sodas "Crème de Ferme" de CHARBONNEAU sont en grande demande et se vendent rapidement.

Prompte livraison.

Demandez les prix à votre marchand de gros.

**CHARBONNEAU, Limitée, 330 rue Nicolet, Montréal**



LICENCE No. ....

La loi vous oblige à étamper sur tous vos produits alimentaires, entêtes de lettres, fiches de ventes, commandes, paquets, etc., le No. de votre licence obtenue de la Commission Canadienne des vivres.

*Nous pouvons vous fournir l'étampe en caoutchouc, comme dessin ci-contre, avec le No. de votre licence, pour \$1.50.*

ADRESSEZ-VOUS POUR CELA AU

**"PRIX COURANT", 80 rue St-Denis, MONTREAL**

**BORDEN MILK CO., LIMITED  
MONTREAL**

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



**LAIT CONDENSE**  
La caisse

- Marque Eagle, 48 boîtes . . . . . 8.75
- Reindeer, 48 boîtes . . . . . 8.45
- Silver Cow, 48 boîtes . . . . . 7.90
- "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes . . . . . 7.75
- Marque Mayflower, 48 boîtes . . . . . 7.75

- "Challenge", "Clover", 48 boîtes . . . . . 7.25



**Lait Evaporé**

- Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . 6.40
- "Tall", 48 boîtes . . . 6.50
- "Family", 48 boîtes . . 5.50
- "Small", 48 boîtes . . . 2.60

**CAFE CONDENSE**

- Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes . . . . . 5.75
- — "Petite", 48 boîtes 6.00
- Regal, 24 boîtes . . . . . 5.40
- Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes . . . . . 5.75
- Marque Reindeer, petites boîtes . . . . . 6.00

Conditions: net, 30 jours.

Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

**WM. H. DUNN LTEE**

Montréal.

- Edwards Soups, (Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés. Brun — Aux Tomates — Blanc ou assorti
- Paquets, 5c, Boîtes 3 douz., par douzaine . . . . . 0.45
- Canistres, 15c, Boîtes 3 doz., par douz. . . . . 1.45
- Canistres, 25c, Boîtes 2 douz., par douz. . . . . 2.35

# YEAST ROYAL CAKES

**EPICIERS:** A peu près tout article vendu de nos jours l'est par son nom de commerce. Certaines marques de produits dans chaque ligne sont arrivées à être considérées comme absolument **Supérieures**. Peu d'articles ont à être inspectés ou essayés parce que l'annonce et la réputation du manufacturier ont créé un sentiment de confiance dans l'esprit du consommateur—Parce qu'ils n'ont jamais manqué de leur donner pleine satisfaction, les Pains de Levure "Royal" sont classés depuis longtemps comme les **Meilleurs** du Canada.

Le temps est trop précieux pour qu'on le perde à essayer de persuader un client d'acheter quelque chose d'inférieur et d'autre part, le consommateur ne recherche rien d'autre que l'article naturel.

## ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait.

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG

MONTREAL



BLUE LABEL



## Donnez à vos clients la MARQUE BRUNSWICK

C'est la Marque "d'Excellence Invariable". L'épicier qui pousse cette ligne de marchandises donne le meilleur service à ses clients et édifie pour lui-même un bon commerce.

Notre but a toujours été de co-opérer avec le marchand et de

fournir au consommateur un aliment marin supérieur à un prix modéré. La preuve que nous y avons réussi est fournie par la demande énorme et sans cesse croissante qui caractérise les lignes de la *Marque Brunswick*.

Regarnissez vos approvisionnements des articles de la liste ci-dessous:—

1/4 SARDINES A L'HUILE  
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et  
rondes)  
HARENG SAUCE AUX TOMATES

1/4 SARDINES A LA MOUTARDE  
KIPPERED HERRING  
CLAMS

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$3.00  
Canada . . . . . \$2.50 } PAR AN  
Etats-Unis . . . . . \$3.00  
Union postale, frs . . . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT  
Le Journal des Marchands détaillants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit: "LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 5 juillet 1918

Vol. XXXI—No 27

## LES TAUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES

La mise en vigueur de la nouvelle échelle de tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis, laquelle renferme une augmentation horizontale de vingt-cinq pour cent, sera suivie de quelques changements importants au Canada dans les taux de transports par chemins de fer. Le principal effet de ces changements sera qu'après le premier août, le transport des marchandises lourdes de l'est du Canada vers la côte du Pacifique sera remanié sur une base proportionnelle à celle des Etats-Unis, quoiqu'il y aura toujours un avantage pour les expéditeurs de l'est qui devrait leur permettre de mieux s'établir sur les marchés de la côte du Pacifique.

L'augmentation au Canada suit le réajustement des taux aux Etats-Unis, et elle se produit à la suggestion du secrétaire McAdoo, suggestion qui, dans les conditions présentes, doit être en quelque sorte considérée comme une demande. Elle placera les taux de transports canadiens pour la côte sur un même pied que sur ceux qui sont en vigueur de l'autre côté de la frontière, avec cette exception que les taux canadiens seront maintenant au même niveau que ceux du groupe de Buffalo à Seattle, tandis qu'avant, ils étaient au même niveau que le groupe de Chicago à Seattle. Cela donnera un avantage général aux expéditeurs canadiens d'environ cinq centins par tonne sur les wagons de marchandises venant de points du centre des Etats-Unis, et une majoration substantielle sur les marchandises qui nous viendront de centres des Etats-Unis, sur le territoire de la côte de l'Atlantique.

Les conditions actuelles doivent être considérées comme plus ou moins temporaires, et comme le résultat de la guerre. La nouvelle base a été rendue praticable par l'élimination, pour l'heure présente, du canal de Panama comme facteur dans le commerce international. Les taux de transports actuels furent établis pour la raison que les chemins de fer canadiens et américains devraient avoir une réduction de leurs tarifs sur une base leur permettant de faire concurrence aux compagnies de transports maritimes. Cependant, la guerre et les grandes demandes de tonnage pour des

fins militaires ont quelque peu changé tout cela, et tout fait prévoir qu'il faudra que bien des années s'écoulent avant qu'il ne redevienne avantageux de faire le transport transcontinental américain par la longue et lente voie du canal.

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de mouvement définitif pour l'augmentation des taux de fret en dedans des frontières canadiennes, pour les mettre sur la même base que ceux qui sont en vigueur aux Etats-Unis. Cependant, la déclaration des chemins de fer à l'effet qu'ils ne peuvent espérer maintenir un service efficace et faire face à la concurrence pour le matériel et la main-d'oeuvre avec telle inégalité dans les taux, est généralement considérée comme juste par les autorités, et une augmentation des taux est plus ou moins inévitable. Les expéditeurs demanderont probablement qu'une augmentation de dix pour cent au-dessus du quinze pour cent déjà accordé serait suffisante pour faire face aux nouvelles obligations, et leur permettrait de donner un service efficace.

## COMMENT OBTENIR DU COMBUSTIBLE

### Situation de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis.

La rareté de la main-d'oeuvre rend impossible, en ce moment, l'entreprise d'une campagne en faveur de l'éducation de la production du bois de chauffage, car il faut accroître par tous les moyens les cultures agricoles. Mais n'oublions pas que l'extraction de charbon aux mines américaines est inférieure de beaucoup à ce qu'elle devait être, et que la plus grande partie du charbon nécessaire à l'Est du Canada est importé de ce pays.

Le contrôleur du combustible des Etats-Unis, aidé de son personnel à Washington, et des administrateurs du combustible des divers états, demande que le public conserve autant que possible tout ce qui peut servir au chauffage et ménager le charbon. Aux Etats-Unis, on fait une organisation spéciale pour accroître la production du bois de chauffage. On a averti les citoyens que le déficit de charbon sera plus accentué l'hiver prochain que l'hiver dernier.

BLACK  
WATCH

TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

**Black Watch**

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS

BLACK  
WATCH

Le Canada s'est mis à l'oeuvre pour parer aux éventualités. Les règlements faits par le Contrôleur du combustible approuvés par un arrêté du conseil le 21 mars dernier, prescrivent la nomination d'administrateurs provinciaux du combustible dans tout le Canada, qui seront aidés d'administrateurs locaux, choisis par les municipalités. Ces fonctionnaires ne se contenteront pas de surveiller la distribution du charbon et d'autres combustibles importés, mais feront tous leurs efforts pour engager le public à faire servir le bois et autres substituts au charbon; ils s'occuperont aussi de recueillir et de compiler des statistiques se rapportant à la production et à la consommation de combustible de toute nature en chaque province. L'exécution d'un tel programme aura sans doute pour effet d'alléger beaucoup les difficultés et d'empêcher la disette l'hiver prochain.

L'établissement de réserves à bois municipales est l'un des moyens les plus aptes à résoudre le problème du combustible et à aider aux marchands. Plusieurs marchands de l'est du Canada ont déjà suivi ce procédé, mais il faut généraliser ce système le plus possible.

### L'ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DES EPICIERS

La section des épiciers de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada a tenu son assemblée régulière sous la présidence de M. l'échevin J. E. Sansregret, président. La chaleur avait empêché quelques membres d'assister à l'assemblée, mais celle-ci n'en fut pas moins intéressante et importante. M. A. Bastien, l'organisateur de la section des épiciers était présent.

La question de fermeture, celle du prix des licences et celle de la vente au détail par les marchands de gros étaient à l'étude et l'atmosphère était remplie d'esprit de combativité.

M. Boileau, président du comité d'étude de la question de fermeture de bonne heure parla longuement sur le sujet, insistant sur l'importance qu'il y avait à prendre avis de tous les commerçants, et non pas seulement des épiciers, puisque tout le commerce était intéressé par ce projet.

M. Bastien, sur la demande du président, fait remarquer que la majorité des autres commerçants sont favorables à la fermeture à bonne heure au moins quatre soirs par semaine. Pour lui, il n'y a qu'une chose à faire: se prononcer tout d'abord pour ou contre la fermeture.

Après légère discussion, l'assemblée décide de convoquer de nouveau le comité.

M. Boileau, secondé par M. O. Lemire, propose qu'un comité soit formé pour protéger les intérêts des épiciers licenciés. C'est le résultat de la discussion du deuxième ordre du jour: le prix des licences.

Sur la question de la vente en détail par les maisons de gros, M. U. Sansregret fait remarquer qu'aucun marchand de gros ne peut vendre en détail qu'à ceux qui ont une licence. Il demande de plus que chaque épicier regarde à ce que la facture porte le numéro de la licence du gouvernement fédéral.

M. Sliver déclare ensuite que les marchands qui achètent des allumettes n'ont pas à mettre de timbre sur chaque paquet pourvu que la boîte contenant les paquets d'allumettes porte un timbre général. Et avec une déclaration du marchand de gros on devra se présenter au Revenu de l'Intérieur pour avoir les timbres qui leur seront fournis gratuitement.

### ON ESPERE AVOIR DE GROSSES MOISSONS CET ETE

Toutes les espérances sont concentrées sur les moissons qui seront récoltées cette année dans l'Amérique du Nord. La moisson la plus importante sera celle du blé. D'après les chiffres fournis par le Département des Statistiques agricoles, le nombre d'acres ensemencés en blé en Canada cette année de plus que l'année dernière est de 324,929 acres, et de 425,50 acres en avoine. D'après des estimations non officielles, on calcule que dans les provinces de l'ouest, on a mis en culture en blé cette année plus de 200,000 acres de plus que l'année dernière. Comme on le voit, les moissons seront abondantes cette année dans tout le Canada, mais ce qui cause de l'anxiété, c'est la question de récolter les moissons. Où va-t-on prendre les hommes? Un certain nombre d'hommes viendront sans doute des Etats-Unis, vu que le temps des moissons aux Etats-Unis précède celui du Canada, mais d'un autre côté, on prétend qu'il faudra 50,000 hommes pour les provinces de l'ouest seulement. Il faudrait donc que les gens des villes organisent leurs affaires de façon à pouvoir aller aider sur les fermes à rentrer les moissons. Autrement, des quantités considérables de grain seront perdues. Le nombre d'acres mis en culture en Canada cette année dépasse de beaucoup tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

### AUGMENTATION DANS L'EXPORTATION

Il y a eu augmentation considérable dans les chiffres d'exportation de produits alimentaires l'année dernière comparé aux trois années qui ont précédé la guerre. Les chiffres qui suivent et qui sont fournis par M. H. B. Thomson, président de la Commission des Vivres indiquent l'augmentation: Lard, '22,000,000 livres d'augmentation; boeuf, 74,000,000 livres; beurre, '2,000,000 livres; fromage, 30,000,000 livres; blé et farine de blé, 83,000,000 livres; oeufs, '5,000,000 livres.

### UNE MESURE DE PROTECTION

Nul n'ignore que même en Amérique les Allemands ont un plan de campagne bien organisé pour nuire aux oeuvres de guerre en provoquant des grèves, en suscitant du sabotage, en préparant des explosions et faisant tous dommages possibles aux industries de guerre principalement.

Pour se protéger contre ces attaques dangereuses, les grandes usines des Etats-Unis sont à présent entourées d'une nouvelle clôture de fil de fer épais de 7 pieds de haut et couronnée de lignes barbelées empêchant toute escalade. Au Canada, cette nouvelle clôture protectrice est érigée par les grands manufacturiers, The Dennis Wire & Iron Works Co., Limited, London, Ontario, avec bureaux à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Ils nous informent que récemment, cette clôture de sûreté a été posée autour d'usines importantes comme la Quaker Oats, à Peterborough, Ont., la Dominion Steel Products Co., Brantford, la H. Mueller Mfg Co., Sarnia, les usines de force motrice de Niagara Falls, St. Catharines et Welland, et nombre d'autres manufactures de munitions.

Pour l'information de ceux qui sont intéressés par cette nouvelle clôture, la maison Dennis a publié une brochure illustrée qui sera envoyée gratuitement à toute personne en faisant la demande à ses bureaux ou usines, à London, Ont.

## LE GASPILLAGE PUNI

### Le nouvel arrêté en conseil a une longue portée.

Le gaspillage de substances alimentaires lorsqu'il aurait pu être évité, constitue maintenant une infraction aux lois du Canada, et celui qui s'en rend coupable est passible d'une lourde amende ou d'emprisonnement. Un arrêté en conseil à ce sujet, a été passé à la demande de la Commission des Vivres du Canada, comportant des règlements qui ont une longue portée. Ces règlements s'appliquent au gaspillage causé par la négligence, par la manière dont on a conservé les produits, par l'accumulation, ou par le fait que des produits ont été exposés à des intempéries ou toute autre cause qui aurait pu être évitée. Les municipalités sont obligées de faire observer les règlements dans les limites de leurs municipalités respectives.

D'après cet arrêté en conseil la Commission des Vivres du Canada possède le pouvoir dans le cas où elle aurait raison de croire qu'il se commet du gaspillage de vivres ou de la détérioration de substances alimentaires dans un entrepôt, un magasin, une résidence privée, un wagon, un navire ou tout autre endroit, de s'assurer si tel gaspillage se commet, et de prendre les moyens de mettre fin à ce gaspillage, en prévenant les coupables d'avoir à disposer de ces produits immédiatement. Si le propriétaire de tels produits ou celui qui contrôle ces produits, ne se soumet pas immédiatement à l'avis, la Commission des Vivres aura le pouvoir de saisir ces produits et de les vendre, ou de prendre tout autre moyen qu'elle jugera à propos afin de mettre fin au gaspillage ou à la détérioration. Après que la Commission aura déduit les frais de saisie et toutes les autres dépenses qui se rattacheront à la saisie, elle donnera ce qui reste du produit de la vente des substances alimentaires au propriétaire.

La Commission des Vivres possède le pouvoir de déterminer la quantité et la catégorie de substances alimentaires qui pourra être achetée ou détenue, soit pour la vente, soit pour l'exportation, soit pour la consommation privée; elle aura aussi le pouvoir de saisir ou de confisquer des produits alimentaires, dans le cas où la quantité approvisionnée dépasserait la quantité permise par la Commission. Les pénalités prévues pour la violation d'aucune des dispositions des règlements, sont une amende variant de \$100.00 à \$1,000.00 ou un emprisonnement pendant une période n'excédant pas trois mois, ou les deux, soit l'amende et l'emprisonnement.

D'après les règlements, il est entendu que dans le cas où des procédures légales sont prises par un officier municipal, l'amende est versée au trésor municipal. Il en est de même dans le cas où un officier provincial prend des procédures légales, alors que l'amende est versée au trésor provincial.

Agissant d'après l'arrêté en conseil, la Commission des Vivres du Canada a ordonné qu'à l'avenir, il sera défendu aux entrepôts frigorifiques d'accepter des

oeufs dans leurs entrepôts, sans un certificat par écrit de la part du propriétaire des oeufs, à l'effet que tous les oeufs ont été examinés, et que tous les mauvais ont été rejetés.

Il est également statué qu'un marchand de gros ne devra pas accepter de paiement pour des oeufs qui sont mauvais, excepté une marge de un pour cent sur le chiffre total de l'opération.

## NOTRE COMMERCE AVEC LE JAPON

D'après un récent rapport d'Ottawa le commerce avec le Japon, pendant le dernier exercice a doublé celui de l'exercice précédent. Cette augmentation porte surtout sur les importations de tissus de soie.

En 1917, nous avons importé d'Angleterre des soieries pour \$3,990,000; des Etats-Unis, pour \$3,260,000 et de Suisse pour \$2,060,000. Le Japon arrive quatrième avec \$1,830,000, soit 15 pour cent du total de nos importations de soies qui est de \$12,200,000.

En 1917, le Japon nous a fourni également 15 pour cent de notre consommation de thé.

Nos importations totales du Japon, en 1917-1918 ont été de \$8,122,725, ce qui constitue une augmentation de \$4,107,618 sur l'exercice précédent.

Nos exportations au Japon sont encore peu considérables; elles ne se sont montées, au dernier exercice, qu'à \$1,388,965. Il faudra cultiver ce marché.

On annonce d'Ottawa que le gouvernement a fait des arrangements avec les banques pour financer l'achat de denrées alimentaires au Canada; grains, farines, salaisons, beurre, fromage, etc., pour le commerce du gouvernement impérial.

## EPARGNE D'ELECTRICITE

Les lampes à filaments de tungstène donnent presque trois fois plus de lumière que les lampes à filaments de charbon. Il faut donc s'en servir, lorsque la chose est possible. Ce qui explique la raison pour laquelle les lampes à filaments de charbon n'ont pas encore complètement disparu, c'est le fait qu'elles sont plus résistantes que les autres et plus portatives. On les emploie aussi avec avantage dans les caves, les entrepôts et autres endroits où une plus faible lumière suffit et où l'on ne s'en sert qu'à de longs intervalles.

Le tableau suivant montre la supériorité du tungstène sur le charbon:

	Charbon	Tungstène
Watts (énergie) requise.....	50	50
Equivalent en chandelles (lumière horizontale) . . . . .	16.8	48.1
Luminaires (lumières en toute direction) . . . . .	174	476

## REDUCTION DE 5 POUR 100

D'après des statistiques recueillies aux Etats-Unis, on rapporte que le système d'achat argent comptant et d'emporter soi-même sa marchandise, équivaut à une réduction de 5 pour 100 sur le prix des articles. Un certain nombre d'établissements en Canada ont adopté ce système, et on le trouve satisfaisant.



# Tanglefoot

le destructeur de mouches non vénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

Attrape 50,000,000,000 de mouches  
chaque année

# LES VITRINES

## VOS VITRINES SONT-ELLES PROFITABLES? MODERNISEZ-LES.

**Les meilleurs matériaux sont les moins coûteux. — Faites vos étalages de saisons un peu à l'avance.**

Il est douteux que chaque marchand s'attende à retirer des profits de ces vitrines. Pourtant elles peuvent rapporter. Malheureusement, il y en a trop qui considèrent encore leurs vitrines comme une espèce de nuisance nécessaire qu'il faut orner de temps en temps, parce que le public le demande. C'est là, naturellement, un point de vue tout à fait erroné.

Il est universellement reconnu par les gens d'expérience que les vitrines d'un marchand sont non seulement son meilleur moyen d'annonce, mais que ce moyen est aussi le moins coûteux. Lorsqu'un marchand se rend compte de ce fait, il porte plus d'attention à ses étalages et ses vitrines immédiatement le dédommagent amplement.

Quand ce fait est reconnu, un marchand commencera naturellement à dépenser un peu d'argent pour ses étalages. On ne risque pas grand'chose à suivre l'exemple de ceux dont le succès a couronné les efforts dans cette ligne particulière de commerce. Dans les étalages, on peut suivre sans crainte l'exemple des grands magasins à rayons. Ils dépensent sans compter pour leurs vitrines. Cela ne veut pas dire que les petits marchands doivent dépenser plus que de raison pour embellir leurs vitrines, mais cela veut dire que si cela paie les grands magasins de maintenir leurs vitrines attrayantes, il en sera de même pour les petits magasins.

Rien ne saurait être trop bon pour une vitrine et pour la rendre attrayante, il faut de jolies décorations. C'est une fausse économie que d'acheter des articles à bon marché aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue de l'attrait et de l'efficacité.

Faisons une illustration.

Prenons un magasin qui a deux vitrines et dont chacune exige une draperie de 5 verges. Dix verges de peluche à \$1.50 la verge pourront sembler le summum de l'extravagance à quelques marchands. Et pourtant trois draperies pourraient être achetées, cela ferait trente verges. Elles seraient naturellement de couleurs différentes. Cela signifierait une dépense de \$45. Seulement ces draperies pourront servir au moins pendant deux ans et s'alterner toutes les deux semaines. Est-ce de l'extravagance?

Trente verges de peluche à \$1.50 la verge coûteront \$45.00. Mais comme il y a 52 semaines dans l'année, cela ferait moins d'un dollar par semaine pour les draperies, ou pour être exact, environ 87 cents. Cela n'est sûrement pas exagéré.

Si l'on prend un matériel à meilleur marché comme du coton à fromage cela coûtera un dollar. Il est presque impossible de se servir de coton à fromage plus d'une fois si l'on veut en obtenir un effet quelconque. Alors, à la longue, il revient aussi cher que la peluche. Et quels sont les résultats? La peluche donnera un caractère moderne et prospère à votre magasin. Elle rendra votre vitrine 100% plus attrayante et plus efficace et possède une richesse qui ne s'obtient d'aucun autre matériel.

Il y a autre chose. Comme la peluche peut durer deux ans, cela diminuera encore le coût de moitié. Puis lorsque la peluche est trop changée, pour servir dans votre vitrine, pour ainsi dire, en plein soleil, elle peut servir dans vos comptoirs longtemps et avec avantage. Somme toute, la peluche n'est-elle pas économique?

Il en est ainsi des fleurs. On peut acheter des fleurs artificielles. Il est presque impossible d'obtenir des fleurs naturelles en toutes les saisons à un prix raisonnable. Il en faut une variété qui permettra différents étalages. Elles sont aussi d'un bel effet dans le magasin même. Ces fleurs sont de longue durée si l'on y porte attention et par conséquent leur prix en est minime en fin de compte. Il faut les épousseter et les mettre à la noirceur lorsqu'on ne s'en sert pas. Voilà de l'économie bien entendue.

Il faut savoir faire rapporter des profits par les vitrines. Pour cela, il faut des étalages de bon goût et des marchandises qui s'adaptent aux saisons. L'expérience a prouvé qu'elles produisent des revenus surprenants. Ainsi, un marchand de notre connaissance, vers la fin de mars décora sa vitrine de peluche verte et exhiba tous les modèles de chaussures blanches qu'il avait en magasin. Le résultat fut merveilleux. Il vendit jusqu'à la dernière paire de plusieurs lignes qui lui seraient restées sur les bras jusqu'à la fin de la saison sans cet étalage.

En plus, il vendit plusieurs chaussures de cuir, cela va sans dire. De fait, il nous avoua que cette semaine-là fut l'une des meilleures qu'il eût encore faites et le chiffre d'affaires du samedi dépassa de beaucoup tout ce qu'il avait fait de mieux ces jours-là depuis qu'il tenait commerce.

Faites toujours vos étalages avant la saison. Il est mieux d'être quatre semaines en avance sur la saison qu'un jour en retard. Il faut du temps au public pour se décider à acheter. Une femme surtout réfléchira quelque peu sur le chapeau et les chaussures qu'elle achètera.

Les prix maintenant. Si vous montrez des marchandises à vendre, n'oubliez pas de mettre les prix sur chacun de ces articles. On peut peut-être faire exception quelquefois pour les chaussures de qualité supérieure. Servez-vous de petites étiquettes agréables à l'oeil. De gros chiffres faits à la diable peuvent donner l'impression que les chaussures sont grosses et quelconques. La suggestion entre pour beaucoup dans ce commerce, et l'étiquette peut la donner aussi bien que n'importe quoi. Nous croyons que c'est un mauvais système que d'annoncer une certaine réduction au pourcentage sur telle ou telle ligne. Mettez plutôt un prix fixe sur votre marchandise. La raison est que beaucoup de personnes ne peuvent ou ne veulent pas s'arrêter à calculer ce que le pourcentage leur donnerait du fait de réduction.

Avec un prix fixe, le passant n'a pas à compter.

## LE PRIX MAXIMUM DU CUIVRE A 26c

Washington, 3. — Le "War Industrie Board" vient de fixer le prix maximum du cuivre à 26 cents la livre; le prix en cours jusqu'à ce jour était de 23 centins 1/2.

Le nouveau prix-limite s'il est approuvé par le président Wilson, sera en vigueur jusqu'au 15 août prochain.

## Règlement Concernant la Vente du Charbon (suite)\*

### Accès aux livres et pièces.

(17) Le Contrôleur du combustible ou son agent dûment autorisé a accès à tous les livres, comptes, documents et pièces d'aucune sorte se rapportant directement ou indirectement aux affaires d'une personne qui produit ou achète et vend ou autrement fait le commerce du charbon ou de toute personne qui importe du charbon, et toutes lesdites personnes doivent fournir au Contrôleur du combustible ou à son agent tous les renseignements nécessaires comme et quand ils en sont requis par ledit Contrôleur du combustible ou son agent. Toute personne qui néglige ou refuse de donner les renseignements demandés commet une contravention et devient passible de la peine indiquée au paragraphe 34. Il peut aussi être imposé une autre amende n'excédant pas \$100 par jour pendant la période que dure ce refus.

(18) Au cas où l'exploitant, le marchand ou l'importateur ne donnent pas les renseignements requis par le paragraphe (17), le Contrôleur du Combustible ou son agent dûment autorisé a le droit de faire confisquer tous lesdits livres, documents et papiers se rapportant au commerce du délinquant partout où ils se trouvent et de les faire mettre sous garde. Toute personne qui a eu sa possession et qui refuse sur demande par écrit du Contrôleur du combustible ou de son agent de remettre tous livres, documents et papiers ainsi que requis est coupable de délit et passible sur conviction sommaire des peines prescrites au paragraphe (34).

(19) Tout importateur ou marchand d'antracite doit le ou avant le 30e jour d'avril 1918, adresser par lettre chargée au Contrôleur du combustible un état en la formule "E" ci-jointe des restes d'antracite pendant la session terminée le 31 mars 1917 et la saison se terminant le 31 mars 1918, soit par lui-même ou par une de ses succursales ou agences en dehors de la cité, ville ou village où est situé le bureau de cet importateur ou marchand.

### CONTROLE LOCAL ET DISTRIBUTION

(20) L'administrateur du combustible peut donner des instructions par écrit au commissaire du combustible dans toute municipalité équitable et la prompte livraison du charbon, pourvu que ces instructions ne soient pas incompatibles avec les règlements, et il en déposera une copie chez le Contrôleur du combustible pour le Canada. Le commissaire du combustible adressera immédiatement par lettre chargée une copie des dites instructions à chaque marchand dans la municipalité.

#### Restrictions des livraisons de charbon.

(21) (a) Nul marchand, sauf ainsi que permis par le paragraphe 21 (c) des présents règlements, ne vendra ou livrera à un consommateur, et nul consommateur ne recevra une quantité quelconque de charbon qui, ajoutée à la quantité de charbon dont le consommateur dispose déjà, constitue une quantité plus grande que l'approvisionnement suffisant pour soixantedix pour cent des besoins ordinaires dudit consommateur jusqu'au 31 mars 1919.

(\*Voir "Le Prix Courant" des 21 et 28 juin.)

(b) Les dispositions de ce paragraphe ne s'appliquent pas aux chemins de fer, fabriques de munitions, services publics, asiles, refuges de convalescents, édifices publics et hôpitaux, et ces dispositions n'interdisent à aucune personne d'avoir en sa possession ou de se procurer en tout temps un tel approvisionnement minimum, d'antracite qui n'excèdera pas en tout six tonnes.

(c) L'Administrateur du combustible peut de temps à autre, par un ordre écrit adressé au commissaire du combustible, suspendre entièrement l'application du paragraphe 21 (a), ou il peut augmenter le pourcentage de la quantité de charbon qu'il peut être permis aux consommateurs d'une municipalité quelconque de recevoir sous l'empire des dispositions de ce paragraphe pour toute période et de toute manière qu'il peut juger à propos.

(2) Sur l'ordre de l'administrateur du combustible, tous les marchands d'une municipalité quelconque qui vendent du charbon directement aux consommateurs, exigeront de chacun de ces derniers qu'il signe une déclaration en la formule "F" ci-annexée.

(23) Nonobstant l'absence d'un ordre précis donné conformément aux dispositions du paragraphe (22) par l'administrateur du combustible, tout marchand qui vend du charbon directement au consommateur peut exiger dudit consommateur qu'il signe la déclaration en la formule "F" ci-annexée.

(24) La production par un marchand d'une déclaration signée par le consommateur en la formule "F" ci-annexée, si elle est conforme à l'article 21, sera preuve *prima facie* qu'il n'y a eu aucune infraction du paragraphe (21) des présents règlements par ce marchand.

#### Restrictions dans la consommation du charbon.

(25) Le commissaire du combustible avec l'approbation de l'administrateur du combustible, peut par lettre chargée adresser un ordre à un marchand de combustible quelconque ou à tous les marchands de combustible dans la municipalité, défendant à ces marchands de fournir du charbon pendant une période déterminée, ou jusqu'à ce qu'il soit autrement prescrit, à tout consommateur ou groupe de consommateurs qui demandent du charbon pour des fins qui ne sont pas de première nécessité.

(26) Sur la recommandation écrite du commissaire du combustible, le conseil de toute municipalité peut faire des ordonnances concernant le retranchement dans la consommation du charbon et du bois dans les salles publiques et autres lieux de réunion dans la municipalité.

(27) L'antracite en grosseurs assorties, ainsi qu'elles sont communément connues dans le commerce, ne doit pas être employé par un industriel pour le chauffage ou la production de la force motrice sans une autorisation écrite de l'administrateur du combustible.

(A suivre au prochain numéro).

# Le Marché de l'Alimentation

## LE MARCHÉ DU GRAIN

Les cotations du marché local du grain s'établissent comme suit:

Avoine de l'ouest canadien,	
No 2 . . . . .	0.96½
Avoine d'alimentation No.	
1 . . . . .	0.90½
Avoine d'alimentation No.	
2 . . . . .	0.87½
Orge d'alimentation du Ma-	
nitoba . . . . .	1.27
le boisseau ex-magasin.	

## LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$10.95 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.05.

La demande pour farine de blé d'hiver était calme et les prix fermes de \$11.40 à \$11.50 le baril, en sacs, ex-magasin. Il s'est fait de bonnes affaires en farine de blé d'Inde, à \$13.00, le baril, en sacs.

## BEURRE — MARGARINE

Margarine, la livre.	0.32	0.33
Beurre supérieur		
de crèmerie . . . . .	0.43¾	0.44
Beurre fin de crè-		
merie . . . . .	0.43¼	0.43½
Beurre supérieur de		
ferme . . . . .	0.38½	0.39
Beurre fin de fer-		
me . . . . .	0.37	0.37½

## FROMAGES

La commission d'achat paye les prix suivants:

Fromage No. 1 . . . . .	0.23
Fromage No. 2 . . . . .	0.22½
Fromage No. 3 . . . . .	0.22

## HALLES AU BEURRE ET AU FROMAGE

A la vente à l'enchère tenue au Board of Trade de Montréal, 1983 paquets de beurre ont été offerts en vente, dont 618 paquets, No 1, se sont vendus à 43 cents ½; 612 paquets, No 1A à 43 cents ½ et 348 paquets, No 2, à 43 cents. 405 paquets de beurre pasteurisé ont trouvé acquéreur à 43 cents ¾.

Mont-Joli, Québec, 28. — A l'assemblée régulière des représen-

tants de l'industrie laitière tenue aujourd'hui, 200 boîtes de beurre ont été vendues à Gunn, Langlois et Co., de Montréal au prix de 43 cents ½ et 300 boîtes de fromage ont été offertes et vendues à Georges Hodge & Son, au prix de 22 cents ⅛ la livre.

A la vente tenue au Board of Trade de Montréal, par la Société Coopérative Agricole de Québec, les offres ont consisté en 1,929 colis de beurre de crèmerie dont 485 colis de beurre pasteurisé se sont vendus à 43 cents ¾; 524 colis No 1, à 43c ½; 523 No 1A, à 43c ½ et 397, No 2, à 42c ¾.

Cobourg, Ont., 3. — Au marché au fromage de Belleville, 940 boîtes ont été vendues à 22 cents ¼.

Napanee, Ont. — 1,600 boîtes de fromage ont été mises en vente et ont trouvé acquéreurs à 22 cents ¼.

Picton, Ont. — 465 boîtes ont été vendues à 22c 5-16.

Campbellford. — 755 boîtes de fromage blanc ont été complètement absorbées à 22 cents ¾.

Kingston — 115 boîtes ont été offertes, dont 90 ont été vendues à 22c ¼.

Stirling — 74 boîtes ont trouvé acheteurs à 22c ¼.

## LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Les bouvillons de choix étaient rares et ceux qui étaient offerts en vente étaient de qualité bien inférieure, ce qui a surtout contribué au recul des prix. Les meilleurs se sont vendus de \$11 à \$12.50 par 100 livres, tandis que ceux de qualité inférieure faisaient \$10. Les prix des taureaux étaient de \$7.00 à \$9.00, ceux des vaches de boucherie de \$7.50 à \$10.00 par 100 livres. Le marché des moutons a été relativement inactif, comparativement à celui des autres lignes et les prix ont été de \$9 à \$12 par 100 livres, tandis que quelques agneaux se sont vendus de \$18 à \$19.

## BI-CARBONATE DE SODA

Il y a hausse sur le bi-carbonate de soda de 25c par keg de 112 livres, la nouvelle cotation étant \$4.50.

## L'ALIMENT POUR ENFANTS

L'aliment pour enfants de Christie est en hausse de 10c à \$4.00.

## CHAMPIGNONS

La récente hausse des champignons hôtel est suivie d'une nouvelle de 2c la boîte, à 54-55c chaque.

## MOUTARDE

Il y a hausse sur la moutarde, dont les prix sont comme suit: boîte d'¼ livre, doz. \$2.40; ½ livre, \$4.50 et 1 livre, \$9.00.

## LES BLEUS A LAVER

Les bleus à laver sont sans cotations pour l'instant. L'Oxford de Keen est à 22c la livre, et en caisses de 12 boîtes de 12 livres, à 21 cents ½.

## LES BOCAUX A FRUITS

Les bocaux à fruits sont en hausse de \$1.00 la grosse. Les chopines sont à présent à \$11.50 la grosse pour Imperial Gem et Crown, les quarts à \$12.00 et les ½ gallons à \$15.00. Les perfect seal, pour ces grandeurs respectives se vendent à \$12.50, \$13.00, \$17.25.

## EAUX MINÉRALES

L'eau minérale Vichy-Célestins est en hausse de \$1.00 la caisse, à \$14.25, caisse contenant 50 bouteilles.

## LE MARCHÉ A PROVISION

Le porc en lots de choix s'est vendu de \$19.25 à \$19.50, et en lots pesants de \$18.75 à \$19 les 100 livres pesées hors chars. De bonnes affaires ont été faites en porcs apprêtés fraîchement tués des abattoirs, dans le gros, de \$28.50 à \$29 les 100 livres.

## JAMBONS ET BACONS

Nous cotons:	la livre
Jambons, 8 à 10 livres . . . . .	0.38
Jambons 12 à 15 livres	0.34 0.35
Jambons pesants . . . . .	0.32 0.33
Bacon pour breakfast . . . . .	0.41 0.42
Bacon Windsor de choix	0.44 0.45
Bacon Windsor désos-	
sé . . . . .	0.46

**SAINDOUX**

Nous cotons: la livre  
 Saindoux pur . . . . . 0.32 0.33  
 En seaux en bois de 20  
 livres . . . . .  
 Saindoux pur en blocs  
 de 1 livre . . . . . 0.34  
 Saindoux composé, . . . . . 0.27  
 en seaux en bois de 20  
 livres.

**PRODUITS D'ERABLE**

Nous cotons:  
 Sirop, 13 livres, gallon mesure  
 Impériale, \$1.90 à \$2.00.  
 Sirop, boîtes 5 gallons, le gallon,  
 \$1.85.  
 Boîtes 8½ livres, \$1.35 à \$1.45.  
 Sucre en blocs, la livre, 0.21 à 0.22.

**LES POMMES DE TERRE**

Du fait des approvisionnements  
 extrêmement limités en fait de  
 pommes de terre et des stocks lé-  
 gers en magasin et sur place, il y  
 a eu un sentiment très fort qui  
 s'est manifesté sur le marché cet-  
 te semaine avec des hausses se  
 montant de 50c à 80c le sac.

Dans le gros, les pommes de ter-  
 re Montagnes Vertes se sont ven-  
 dues à \$2.50, les rouges à \$2.25 et  
 les McIntyres à \$2.00 le sac de 90  
 livres, ex-magasin.

Les pommes de terre No 1 de la  
 nouvelle récolte se sont vendues  
 à \$7.50 le baril et le stock No 2 à  
 \$6.00.

**LES PIPES EN TERRE**

Les pipes en terre Woodstock,  
 sont cotées à \$2.10 la boîte de 200.

**EPINGLES A LINGE**

Les épingles à linges ordinaires  
 sont en hausse de 20c la boîte de  
 5 grosses à \$1.10.

**BRIQUES DE BAIN**

Il y a une nouvelle hausse sur  
 les briques de bain. Cette hausse  
 est de 15c la douzaine et les bri-  
 ques non enveloppées sont à 75c,  
 et celles enveloppées à 90c la dou-  
 zaine.

**LES CHAMPIGNONS**

Les champignons Hôtel, en con-  
 serves, se vendent de 52c à 53c la  
 boîte, soit une hausse de 2c.

**LS ARTICHAUTS EN CONSER-  
VES**

La nouvelle conserve d'arti-  
 chauts a été reçue et se vend en  
 boîtes de 3 livres, à \$3.60 la dou-  
 zaine.

**LES HOMARDS DE LA NOU-  
VELLE CONSERVE**

Il y a eu des arrivages de ho-  
 mards de la nouvelle conserve et  
 ils se vendent de \$3.50 à \$3.55 la  
 douzaine.

**LE RIZ DE LA CAROLINE**

On a reçu des approvisionne-  
 ments de riz de la Caroline qui se  
 vendent sur la base de 15c à 16c  
 la livre.

**LE BLE-D'INDE**

Il y a eu un sentiment plus aisé  
 sur le marché pour le cornmeal et  
 le jaune fut coté à \$6.60.

**LES LEGUMES**

Les tomates sont d'un prix plus  
 abordable, étant cotées à \$2.25 la  
 caisse de quatre paniers. D'un au-  
 tre côté, les concombres sont ra-  
 res. Les choux et bettaraves  
 sont plus rares, de même que les  
 asperges. Les choux New Balti-  
 more sont offerts à \$6.00 la crate.

**LES FRUITS**

Le prix des fraises est de 30c à  
 35c le quart. Les oranges navel  
 de Californie sont plus rares et en  
 hausse à \$7.50-\$8.00.

**LES FRUITS SECS**

Il y a eu une hausse de 1c à 4½  
 cents la livre sur les prunes cette  
 semaine. Elles se vendent aux prix  
 suivants:

30-40 . . . . .	.019
Californie 40-50s . . . . .	.018
Caisses 25 livres 50-60s . . . . .	.016½
60-70s . . . . .	.015½
70-80s . . . . .	.013
80-90s . . . . .	.011½
90-100s . . . . .	.011
Oregon 30-40s . . . . .	.015½
40-50s . . . . .	.015½
50-60s . . . . .	.012¾

**MELASSES DE LA BARBADE**

Prix pour l'Île  
 de Montréal  
 Puncheons. . . . . 0.97 1.00

Barils . . . . .	1.00	1.03
Demi-Barils . . . . .	1.02	1.05

Pour territoires en dehors, les  
 prix sont environ de 3c moindres.

**LES SUCRES**

Les prix sont comme suit:

Les 100 livres  
 Atlantic Sugar Company,  
 extra granulé . . . . . 9.00  
 Acadia Sugar Refinery, ex-  
 tra granulé . . . . . 8.80  
 St. Lawrence Sugar Refine-  
 ry . . . . . 8.80  
 Canada Sugar Refinery . . . . . 8.65  
 Dominion Sugar Co., Ltd.,  
 crystal granulé . . . . . 8.80

**LE FOIN PRESSE**

Le foin pressé se vend, No 2, de  
 \$14.50 à \$15.00. No 3, \$13.00, et  
 mélangé de trèfle, de \$6.00 à \$9.00  
 la tonne, ex-voie, et qualités in-  
 férieures, à \$4.00 la tonne.

**LES OEUFES**

Nous cotons les prix de gros sui-  
 vants:

Oeufs frais . . . . .	.048
Oeufs stock No 1 . . . . .	.045
Oeufs stock No 2 . . . . .	.040

**LE FROMAGE SPECIAL EN  
HAUSSE — LES BRIQUES  
DE BAIN EGALEMENT**

Le fromage de nature spéciale  
 et vendu par 20 livres est en haus-  
 se. Le prix précédent était de 24c  
 à 24½c et est maintenant de 25c à  
 25½c la livre.

Les briques pour bain sont aussi  
 en hausse. Non enveloppées, elles  
 sont marquées à \$1.60 la douzaine  
 et enveloppées, à 65c.

Le style en poudre se vend à  
 \$1.25 la douzaine. Cette hausse  
 représente 5c la douzaine.

**QUELQUES SOUPES EN BAIS-  
SE — SAVON DE CASTIL-  
LE EN HAUSSE**

Le savon de Castille fait au Ca-  
 nada, en caisse de 40 barres et pe-  
 sant 14 onces à la barre, a avancé  
 de \$5.75 à \$6.00 la caisse.

Il y a eu une baisse de 10 cents  
 la douzaine dans les prix des sou-  
 pes Campbell qui sont cotées à  
 présent \$1.65 la douzaine.

**PRIX DE L'HUILE DE CASTOR**

Nous cotons: la douz.  
 Bouteilles 1 once . . . . . \$0.95  
 Bouteilles de 2 onces . . . . . 1.75  
 Bouteilles 3 onces . . . . . 2.50  
 Bouteilles 4 onces . . . . . 3.25  
 Bouteilles 6 onces . . . . . 4.75  
 Bouteilles 10 onces . . . . . 7.50  
 Bouteilles 16 onces . . . . . 12.00

# Une source d'approvisionnement sur laquelle vous pouvez compter

Quelle que soit la rareté toujours croissante de la marchandise, et cette situation devient de plus en plus critique, nos clients peuvent avoir la certitude que notre stock est mieux assorti que celui de toute autre maison de quincaillerie au Canada.



LA VIGNETTE CI-DESSUS VOUS DONNE QUELQUE IDÉE DU COMMENT ET DU POURQUOI NOUS POUVONS REMPLIR VOS COMMANDES COMPLÈTEMENT ET LES EXPÉDIER PROMPTEMENT.

**Notre service de commandes par correspondance**  
Continuera à être leur meilleure source d'approvisionnement

## LEWIS BROS., LIMITED

DISTRIBUTEURS EN GROS — TOUT EN FAIT DE QUINCAILLERIE  
FOURNITURES POUR CONSTRUCTEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS  
ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PRÉPARÉE, PEINTURE ET VITRE

# Ferronnerie, Plomberie, Peinture

## Marché de Montréal

### FERRONNERIE DE CONSTRUCTION ET MARCHANDISES EN ACIER

De nombreuses lignes de ferronnerie de construction ont subi de nouvelles augmentations à des taux variables. Dans certains cas, près de 10 pour 100 sont ajoutés, tandis que dans d'autres, la hausse n'est que de 5 pour 100 environ. Les serrures, les boutons de porte, les verrous, les plaques et les loquets de nuit, ainsi que de nombreux autres articles réguliers sont affectés par cette hausse qui s'applique également à plusieurs lignes de quincaillerie en acier.

### LES POMPES A CITERNE

Des hausses d'environ cinquante cents chaque ont affecté les prix des pompes à citerne tant du style ouvert que fermé. Le No 1 ouvert est maintenant à \$2.30 chaque; le No 1 fermé, à \$2.40; le No 2 mêmes styles, \$2.60 et \$2.75; le No 3, \$2.85 et le No 4, \$3.40 et \$3.70.

### LES LETTRES EN ACIER

Les lettres en acier sont en hausse d'environ 10 pour 100, les prix suivants étant pratiqués: 1/8 pouce, \$2.50 le set; 1/4 pouce, \$4.10 et 3/8 pouce, \$6.80, le set. Les chiffres d'acier aux nouveaux prix se contentent comme suit: 1/8 pouce, 85c; 1/4 pouce, \$1.35; 3/8 pouce \$2.30 le set.

### LA CRAIE ET LES FERMOIRS

La craie de voie ferrée à avancée de \$1.50 à \$1.65 la grosse. Il y a eu aussi revision des prix pour les fermoirs de toutes espèces et les deux variétés vernies et ferblanc en ont été affectées. Cette dernière revision s'évalue à environ 10 pour 100.

### HAUSSE DES MACHINES A LAVER

Des hausses ont été imposées aux prix des machines à laver, par la revision des escomptes. L'escompte courant depuis quelque temps était de 40 pour 100, il est à présent de 30 pour 100 et 10 pour 100. Le même changement

d'escompte s'applique aux tondeuses.

### LES FORGES ET LES TONDEUSES DE CHEVAUX

On note une hausse dans les forges de forgerons et les différentes marques adopteront probablement cette augmentation. Sur une ligne cette hausse est de près de 10 pour 100 pour les différents modèles. Les tondeuses à chevaux coûtent aussi plus cher, et le No 1 qui se vend beaucoup est coté à \$13.00, avec un escompte au commerce de 25 pour 100.

### LES RABANS (GASKETS), LES SACS A OUTILS ET LES ÉTAUX, EN HAUSSE

Des hausses ont été annoncées sur les prix des rabans (gaskets) en feutre spécial pour les automobiles et ces augmentations montent dans certains cas jusqu'à 10 pour 100. Les étaux Samson sont aussi en hausse, le No 92, qui était marqué \$7.90 est maintenant à \$11.50, prix du commerce; le No 93 qui était à \$9.73 est à \$14.00; le No 94, autrefois à \$12.60 est à présent à \$16.55, et le No 364 marqué précédemment \$5.76 est mainte-

nant à \$6.58. Des escomptes spéciaux s'y appliquent. Les sacs à outils No 31,309 sont en hausse à \$2.02, avec escompte spécial au commerce.

### LES BROSSES DOUBLES

Une hausse est notée dans les prix des brosses doubles connues sous le nom de "Daisy". Les prix précédents étaient, par lots de 48, 64c chaque, par lots de 12, 69c et à l'unité, 73c. Ces prix sont montés respectivement aux suivants: 72c, 78c et 83c chaque.

### LES BATTERIES ET COUSSINETS

Une hausse de 10 pour 100 affecte les batteries d'automobiles. Les roller bearings du type Hyatt sont en forte hausse, celle-ci atteignant parfois jusqu'à 50 pour 100.

### LES PRODUITS DU PLOMB

Quelques produits du plomb ont été en hausse du fait de la fermeté du plomb en gueuse. Nous cotons: Tuyaux de plomb, la livre . . . 0.14  
Tuyaux de dégagement, la livre . . . . . 0.15  
Trapes et cordes en plomb, net liste.

**Spécialité de Cadres  
pour Portraits  
Ovales et carrés**

**Grandeurs 14"x20" et 16"x20"**  
au plus bas prix

**LIVRAISON IMMEDIATE**

**La Cie Wisintainer & Fils Inc.**

Magasins: 58-60 Boulevard St-Laurent  
(près rue Craig) Montréal  
Manufacture: 7 rue Clarke, Montréal

**Moulure & Miroirs au plus bas prix**

Lead wool, la livre . . . . .	0.14
Plomb en feuilles, 2½ livres au pied carré, la livre . . .	0.14
Plomb en feuilles, 3 à 3½ li- vres au pied carré, la liv..	0.13¾
Plomb en feuilles, 4 à 8 livres, au pied carré, la livre . . .	0.13
Feuilles coupées ¾c la livre, en plus, et feuilles coupées en mesu- res spéciales, 1c la livre, en plus.	
Soudure (garantie) .061½	0.65
Soudure, stricte . . . . .	0.56½ 0.60
Soudure commercia- le . . . . .	0.51½ 0.55
Soudure wiping . . . . .	0.51½ 0.55
Soudure en tige, (ca- libre 8) . . . . .	40-60 0.62¾
. . . . .	45-55 0.68½

**FICELLE**

Nous cotons: Manille pure, 39c;  
manille anglaise, 33c, et sisal 27½  
cents la livre.

**LE BLANC DE PLOMB A**

Le blanc de plomb à l'huile est  
en hausse de 50 cents les 100 livres,  
ce qui porte les cotations aux taux  
suivants: par lots de 5 tonnes, \$16.-  
50 les 100 livres, par tonne \$17.00  
et par plus petits lots, \$17.35.

**L'HUILE DE LIN**

Le marché de l'huile de lin a  
marqué une faiblesse qui s'est tra-  
duite par une baisse nouvelle,  
portant les prix aux niveaux  
suivants:

Huile de lin	Le gallon Impérial	
	Brute	Bouillie
1 à 4 barils:—		
	\$1.79-\$1.86	\$1.81½-1.88½

**TEREBENTHINE**

L'importation de la térébenthine  
des Etats du Sud, est grandement  
gênée en ce moment, par la cam-  
pagne des sous-marins; et comme  
le marché local en manque, les  
prix sont très fermes. On parle de  
80 à 90c le gallon, et l'on irait  
jusqu'à \$1.00 si l'on pouvait ache-  
ter un fort lot.

**NOUVEAUX PRIX POUR LES  
EMAILS ET LES SHEL-  
LACS**

Barils, le gallon, blanc pur, \$4.-  
65; cinq gallons, le gallon, \$4.80;  
gallon, \$4.90. L'orange pur, par  
quantités correspondantes est coté  
comme suit: \$4.25, \$4.40 et \$4.50;  
tandis que l'orange No 1 est à \$3.-  
95, \$4.05 et \$4.15. L'email B.-H.  
fait en noir et 8 nuances est aussi  
en hausse. Les quarts sont à \$1.-  
25 chaque, net; les chopines, 65c  
et ½ chopines, à 35c.

# RAMSAY'S

## THE RIGHT PAINT TO PAINT RIGHT

**LA MEILLEURE pour la DURÉE et CONTRE les INTEMPÉRIES**

C'est la peinture dont vous avez besoin pour travaux à l'intérieur et à l'extérieur. La qualité garantie de RAMSAY, qui donne à la maison un cachet de fraîcheur et de confort. Vous avez, dans vos environs, un marchand de Peintures Ramsay qui n'attend que l'occasion de vous servir.

Nos vous enverrons, sur demande, de la littérature intéressante.



EST. 1842  
RAMSAY'S  
READY MIXED  
PAINTS

**A. RAMSAY & SON COMPANY**

Fabricants de Peintures et Vernis depuis 1842

**MONTREAL**



**TORONTO  
VANCOUVER**

"L'annonce ci-dessus est une reproduction exacte d'une des annonces de la fa-  
meuse ligne des Peintures Ramsay, apparaissant dans vos journaux locaux quoti-  
diens et hebdomadaires. Si vous n'êtes pas encore agent de Ramsay, écrivez-nous  
pour proposition attrayante de ventes. Il y a du profit à faire, dans la peinture."

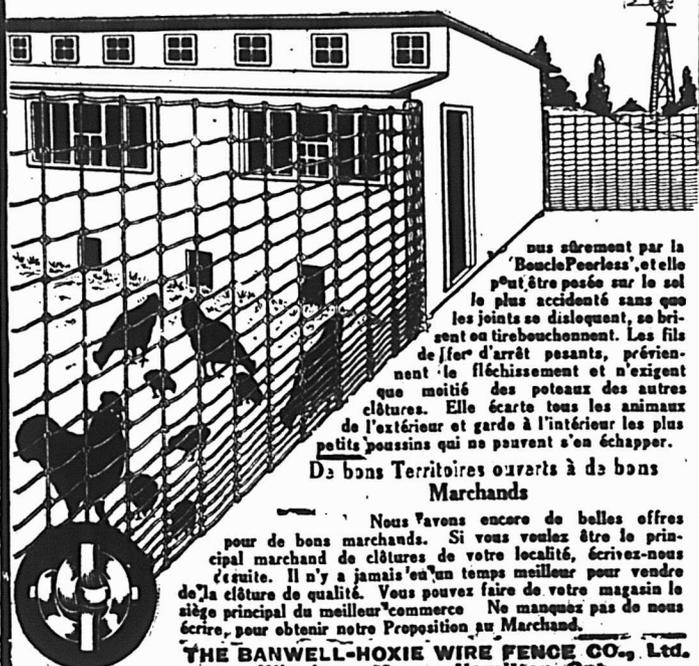
*M. le Marchand: Voici votre chance de faire de votre  
magasin le siège principal du meilleur commerce*

## La Clôture de Basse-Cour "PEERLESS"

**N'est pas un treillage de poulailler ordinaire**

*Voici une clôture que vous pouvez vendre.*

Elle se maintient droite, s'étend à plat, et tous ses fils sont de même longueur. [Faites en broche d'acier Open Hearth pour clôture—rigide, élastique, rebondissante—ne rompra ni ne brisera sous un choc ou sous l'influence de conditions atmosphériques. Notre méthode de galvanisation prévient la rouille. Ne se détache ni ne se coupe. Les joints en sont rete-



ous sûrement par la 'BouclePeerless', et elle peut être posée sur le sol le plus accidenté sans que les joints se disloquent, se brisent ou tirebouchonnent. Les fils de fer d'arrêt pesants, préviennent le fléchissement et n'exigent que moitié des poteaux des autres clôtures. Elle écarte tous les animaux de l'extérieur et garde à l'intérieur les plus petits poussins qui ne peuvent s'en échapper.

**De bons Territoires ouverts à de bons Marchands**

Nous avons encore de belles offres pour de bons marchands. Si vous voulez être le principal marchand de clôtures de votre localité, écrivez-nous dès suite. Il n'y a jamais eu un temps meilleur pour vendre de la clôture de qualité. Vous pouvez faire de votre magasin le siège principal du meilleur commerce. Ne manquez pas de nous écrire, pour obtenir notre Proposition au Marchand.

**THE BANWELL-HOXIE WIRE FENCE CO., Ltd.**  
Winnipeg, Man. Hamilton, Ont.

# LA CONSTRUCTION

Garage et écurie, \$2,500, Montréal, 689-691 rue Wellington. Propriétaire: D. A. Collins, 683 rue Wellington. Entrepreneur général: Thos. Harrison, 427 rue Bourgeois. L'entrepreneur fera tous les travaux et sera sur le marché pour blocs de ciment 8" x 12" ainsi que pour ciment, gravier et autres matériaux de construction. Le bois de construction a été acheté. 2 étages, 24 x 40, fondation en ciment, construction en briques et blocs de ciment, toiture, goudron et gravois.

Résidence, \$6,000, Québec, 80 rue Aberdeen. Propriétaire: Mme J. A. Lavoie, 54 rue Jeanne d'Arc. Entrepreneur général: Lavoie et Frère, 52 rue Jeanne d'Arc. Le propriétaire achète les matériaux.

Résidence, \$6,000, Bale Saint-Paul, Saint-Paul, (Qué.), Comté de Charlevoix. Propriétaire: Edouard Potvin. Le propriétaire a décidé de rebâtir. Travaux faits à la journée.

Pertes par le feu, usine, Grand'Mère, P.Q. Propriétaires: A. Ally & Ci., 41 rue Saint-Jacques. Pertes, \$20,000, couvertes par des assurances. Reconstitueront probablement.

Magasin de quincaillerie, \$5,000, Québec, 44 rue Grant. Propriétaire: Wm. Doyle, 68 rue des Prairies. Entrepreneur général. Emile Morissette, 234 rue Latourelle. Le propriétaire achète les matériaux. 3 étages, 30 x 33; fondation en ciment, construction en briques

citadelle; toiture feutre et gravois, lumière électrique.

Soumissions ouvertes, école, \$13,000, Capelton, P.Q. Propriétaire: Commission scolaire Ascot. Secrétaire-trésorier: W. W. Baker, Hôtel de ville, Lennoxville, P.Q. Architecte: H. G. James, Bloc Whiting, Sherbrooke, (Qué.). 2 étages, 55 x 32. Soumissions reçues par le secrétaire ou l'architecte.

Soumissions ouvertes, école, \$35,000, Kenogami (Qué.). Comté de Chicoutimi. Propriétaire: Commission scolaire. Prêtre: J. A. Lapointe. Architecte: Alfred Lamontagne, Chicoutimi.

Ecole, \$97,426, Québec, rue Salaberry. Propriétaire: Commission scolaire. Président: J. B. Morrissette. Secrétaire-trésorier. Ant. Taschereau. Architecte: Alex Fackney, 107 rue Joachim. Charpentier: Emile Frenette, 86 rue Crémazie. Peinture et vitre: Simard & frères, 220 rue Saint-Joseph. 4 étages, 125 x 62, fondations en pierre, construction en pierre et brique, toiture en feutre et gravois, lumière électrique.

Magasin, \$40,000, Beauceville, (Qué.). Propriétaires: P. F. Renault, R'g. Architectes: Tanguay et Lebon, 20 rue d'Aiguillon, P.Q. Construction en briques, 40 x 60. Le propriétaire achète les matériaux et désire ameublement pour magasin général.

Résidence, Huntingdon, P.Q. Propriétaire: Dr. J. R. McEwen. Entrepreneur général: R. H. Crawford. Toiture et travaux métalliques: Asbestos Mfg.

Co.; chauffage. John A. Hunter, Châteauguay. Plomberie: W. C. Hunter.

Banque, \$12,000, Beauceville, (comté de Beauce). Propriétaire: Banque Nationale, rue Saint-Pierre, (Qué.) Président: M. Rudolphe Audet, rue Commerciale, Lévis. Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec. 3 étages, 60 x 50. Construction en brique citadelle. Soumissions reçues jusqu'à 11 juillet.

Logements et magasins, \$10,000. Grand'Mère, rue Principale. Propriétaire: J. A. Leblanc, surintendant: W. Bourassa. 3 étages, 40 x 90, construction en briques.

Bureau d'enregistrement et tribunaux, \$16,000, Louiseville. Propriétaire: Conseil du Comté de Maskinongé. Commis: J. A. Ferron, rue Saint-Aimé, Louiseville. 2 étages, 66 x 40. Entrepreneur général, maçonnerie, charpente et peinture. Jos. Couture, 17 rue Saint-Joseph, Lévis.

Résidence, \$4,000, Belth, (Qué.). Propriétaire: J. H. Brown, entrepreneur général: R. H. Crawford, Huntingdon, P. Q. 2 étages, 22 x 28. construction en bois.

Ecole, \$6,000, Saint-Mathias, Comté Rouville. Propriétaire: Commission scolaire. Secrétaire-trésorier: Jos. Demers. Le conseil achètera des pupitres et tableaux noirs. S'adresser au secrétaire.

## Broquettes pour Tout le Monde

Ajusteurs d'auto  
Ajusteurs de voitures  
Manufacturiers de  
paniers

Poseurs de tapis  
Manufacturiers de  
chaussures  
Ebénistes

Têtes qui ne se détacheront pas du corps du clou  
et pointes qui justifieront toutes exigences.

The Steel Company of Canada,  
MONTREAL LIMITED HAMILTON

# LES TRIBUNAUX

## JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Mme B. Baudart et vir v. E. Thibault, \$33.  
 M.L.H.P. Co. v. W. A. Learo, \$12.  
 A. Petrucci et al v. P. Tape, \$18.  
 Mme F. Carressa et vir v. J. Tondrien, \$19.  
 M.L.H.P. Co. v. A. Lacombe, \$37.  
 J. O. Perrault v. Mlle B. Terroux, \$17.  
 R. Ouellette v. J. Mathieu, \$68  
 A. Prud'homme v. J. McCormick.  
 E. Bienvenue et al v. E. Ferland, \$59.  
 A. D. Lauriault et al v. S. Robitaille, \$17.  
 H. Pepln v. J. Roberge, \$23.  
 H. Pepln v. H. Miller, \$39.  
 H. Pelletier v. E. Dagenais, \$14.  
 E. F. Emery v. A. E. Brown, \$22.  
 R. W. Mitchell v. J. Thorpe, \$50.  
 S. H. Martin v. W. Mason, \$37.  
 Boire et Frères, v. L. Larochelle, \$13.  
 J. A. Hébert v. A. Demontigny, \$21.  
 E. Rouleau v. A. Côté, \$80.  
 J. L. Audet v. M. Furrle, \$30.  
 J. H. Daragon v. Laurence McLean, \$16.  
 J. Routtenberg et al v. Alf. Chartrand, \$30.  
 E. Decosse v. Adolphe Balthazar, \$57.  
 Lea Hausher v. Rad. Amyot, \$43.  
 A. Fortier v. L. H. Lefebvre, \$15.  
 D. L. Beaudin v. Paul Fafard, \$30.  
 Laetilla Vincent v. Roméo Bacon, \$50.

H. Hervieux v. J. Glaser, \$18.  
 C. W. Lindsay, Ltd. v. E. Lefebvre, \$21.  
 Dom. Paper Co. v. J. D. Jacques. Thetford Mines, \$37.  
 J. Sack v. L. Wagner, \$47.  
 J. Routtenberg et al v. Jones, \$58.  
 A. S. Deguire v. E. Desmareau, \$45.  
 E. Dubreuil v. E. Brousseau, \$48.  
 N. Trudeau v. J. Laflamme, \$24.  
 E. Beaudoin v. E. Bédard, \$39.  
 N. Trudeau v. H. Carroll, \$12.  
 Mme A. Pldoux v. E. Gauthier, \$19.  
 A. Ferron v. E. Bourdon, \$26.  
 A. Prud'homme v. A. Bellemarre, \$16.  
 A. Leduc v. N. Beauchamp, \$20.  
 P. O. Tremblay v. A. Maranda, \$23.  
 E. Saint-Denis v. J. Vignault, \$15.  
 Beaudoin Ltée v. A. Crownen, \$15.  
 J. Bonneau v. J. Larose, \$20.  
 A. Mercure v. W. Vanier, \$47.  
 Mtl. Crockery Co., Ltd. v. A. Côté, \$70.  
 O. Muillette v. F. Caron, \$25.  
 Cohen Ltée v. A. Lefort, \$18.  
 Mme J. Simpson v. H. C. Hepburn, \$17.  
 E. Bélanger v. A. Turpin, \$31.  
 L. Green v. A. Lachapelle, \$43.  
 E. Leroyer v. U. Tapin, \$16.  
 Hochelaga Fuel & Feed Co. v. J. Demsey, \$11.  
 J. Burelle v. A. Mackay, \$25.  
 C. A. Arachambault v. R. Plante, \$90.  
 Z. Rivet v. Denitro Petrick, \$27.  
 A. Charest v. Hector Morneau, \$30.

N. Trudeau v. Omer Côté, \$12.  
 S. Croysdill v. D. Raphael, \$27.  
 A. Deneault v. Evariste Miron, \$39.  
 Mme D. Guénette v. L. Gullbault, \$49.  
 H. Lacasse v. Léopold Laurendeau, \$18.  
 A. Mainville v. Emery Véronneau, Longueuil, \$94.  
 W. Ziff v. A. J. Young, \$21.  
 Y. Jokowski v. J. Prochiwski, \$26.  
 J. Meloche v. A. Magnan, \$31.  
 J. Leduc v. H. Chagnon, \$31.  
 O. Thauvette et al v. D. Robert, \$25.  
 R. Charron v. S. Turcotte, \$50.  
 Cohen Ltée v. J. Tobin, \$25.  
 B. Deslauriers et vir v. E. Chartrand, \$11.  
 W. B. Dufort v. J. E. Contant, \$31.  
 P. Charron v. T. Pearson, \$29.  
 Mme A. Lafortune v. E. Nickle, \$24.  
 Metal Shingle & Siding Co. v. A. Marsan, \$28.  
 Sunshine Laundry Co. v. Mlle L. Morton, \$10.  
 Cohen Ltée v. E. Perry, \$30.  
 M. Martin v. J. A. Chagnon, \$14.  
 H. Boileau v. E. D. Braen alias Bran, \$99.  
 L. Gamache v. J. Gigneys, \$13.  
 A. Desrosiers et Cie v. A. Labelle, \$51.  
 A. Desrosiers et Cie v. A. Lamarche, \$60.  
 A. Allard v. J. F. A. Boudreault, \$24.  
 E. P. Bertrand v. A. J. Bédard et O. Godbout, \$96.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis,  
 Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.**

# EN GROS SEULEMENT

**N**OS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

**R**ESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

**L**EUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

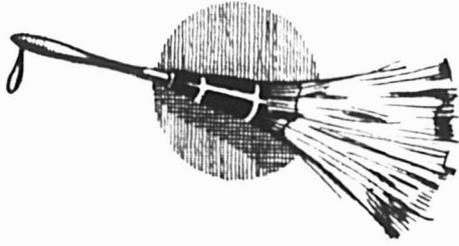
**N**OS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

## L.-H. Hébert & Cie. (Limitée)

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul.

- - MONTREAL



## Ce que le Plumeau ne peut faire

**T**OUT ce que le plumeau et la vadrouille ordinaire peuvent faire, c'est de soulever la poussière qui va se poser ailleurs. C'est une méthode malsaine qui ne fait que peu de chose pour aider à l'apparence des marchandises exposées ouvertement sur les rayons.

### STANDARD Floor Dressing

## Le vernis pour plancher STANDARD

est bien différent. Il CAPTURE complètement 90% de la poussière atmosphérique et l'absorbe. Il est sanitaire, ne s'évapore pas, n'est pas gommeux. Il préserve aussi bien qu'il nettoie la surface avec laquelle il entre en contact. Son action est purement mécanique.

Convenablement étendu avec une vadrouille à plancher ordinaire, un seul gallon servira à traiter 500-700 pieds carrés de surface de plancher, et remplir sa fonction pendant plusieurs mois sans que de nouvelles couches soient étendues, tant que la surface est régulièrement tenue en état de propreté avec un balai ou une brosse dure.

Vendu en bidon de un et quatre gallons et en barils et demi-barils.

## IMPERIAL OIL LIMITED

Succursales dans toutes les villes



# A présent que la main d'oeuvre coûte si cher

les surintendants d'ateliers sont attentifs à ce que leurs hommes ne perdent pas de temps et ne gâchent pas leur travail avec des outils impropres.

Ils estiment que cela coûte beaucoup moins cher de donner à un mécanicien une lime neuve que de le laisser perdre son temps à travailler avec une lime usée.

Ils savent que cela paye mieux d'acheter des outils de première qualité, parce que ceux-ci donnent de meilleurs résultats, pendant une plus longue période de temps.

Et le marchand qui vend des outils de première qualité obtient leur clientèle.

Il reconnaît les limes "Famous Five" comme étalons de qualité. C'est pourquoi vous devez les spécifier en donnant vos commandes.

Ce sont.

*Kearney and Foot*

*Great Western*

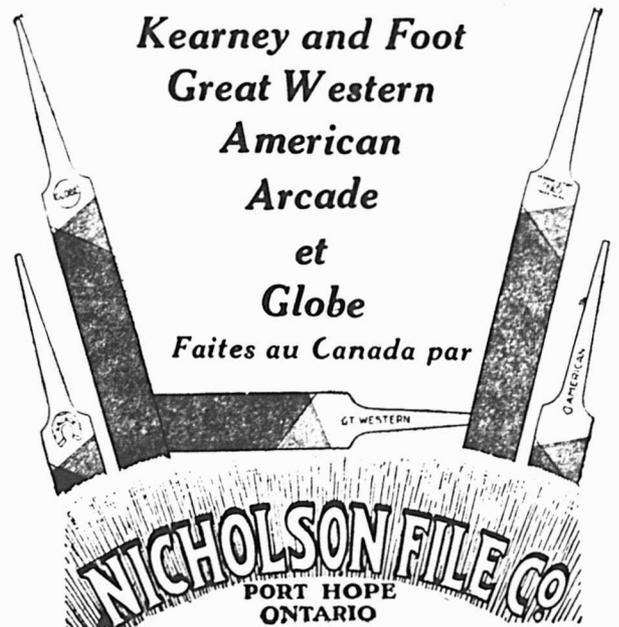
*American*

*Arcade*

*et*

*Globe*

*Faites au Canada par*



## LES TRIBUNAUX (Suite)

- Enterprise House Furnishing Co. v. A. Bauge, \$ 22.  
 W. B. Dufort v. Jos. alias Hector Héneault, \$39.  
 J. C. Roy v. C. J. Clackett, \$21.  
 D. Potvin v. J. Soucy, \$23.  
 Trust & Loan Co. v. C. Morantz, \$30.  
 Rév. F. J. Singleton v. F. J. Brady, \$85.  
 P. Brunet v. F. F. Gilboy, \$27.  
 H. Gougeon v. Z. Serré, \$48.  
 W. Bryce v. A. Labelle, \$42.  
 J. A. Ferguson v. W. A. Owen, \$25.  
 Mlle M. M. B. Chevrier et vir v. M. Perkoff, Lachine, \$30.  
 Tobin Mfg. Co. v. G. Brassard, LaPointe, \$16.  
 W. Gray & Sons v. J. Godin, Saint-Raymond, \$28.  
 S. Bernstein v. O. Cousineau, Verdun, \$30.  
 M. Moody & Sons v. J. Tremblay, St-Joseph d'Alma.  
 F. U. Fisher v. College Brand Clothes Co., Ltd., \$30.  
 J. E. Wilder v. E. Ingram, \$39.  
 Z. S. Blain v. J. A. Alarie, \$44.  
 S. Heller v. M. Chouinard, \$28.  
 C. D. Robbins. v. Kavanagh, \$15  
 W. Roy v. J. A. Wilson, \$24.  
 J. Garmaise v. Nelson O'Clair, \$48.  
 Z. Isabelle v. Chs. Valois, \$35.  
 A. Petrucci et al v. Rembraudt-Art-Shop, \$20.  
 J. Garmaise v. J. B. Rocheleau, \$28.  
 J. Garmaise v. Alcidas Lacroix, \$13.  
 J. Garmaise v. Alp. Fecteau, \$14.  
 J. H. Lesage v. Ernest Allisan alias Leclair, \$30.  
 Gev. Reed et al v. A. Lamirande, \$12.  
 W. Reid v. C. R. Clément, \$87.  
 L'Imprimerie Populaire v. Nap. Boucher, \$54.  
 N. Malville v. Nap. Richer, \$60.  
 Mme O. Létourneux v. Désert Joloin, \$18.  
 Webster & Sons v. C. de Pietro, \$45.  
 A. Brownstein v. J. B. Legault, Sainte-Genève, \$13.  
 O. Barré v. F. McIlveen, Verdun, \$20.  
 G. Séguin v. J. Decoste, Rigaud, \$14.  
 G. Séguin v. A. Decoste, Rigaud, \$13.  
 G. Séguin v. N. Proulx, Rigaud, \$16.  
 J. R. Crépeau v. Mme J. H. Mercile et vir, Longueuil, \$130.  
 Manufacturers Life Insurance Co. v. F. Millette, Saint-Hyacinthe, \$20.  
 Moulin Ocean v. E. Dixon, Port Lewis, \$36.  
 L. Godin v. J. LeLester, LacLhine, \$60.  
 E. Beauchamp v. J. Pyne, Maisonneuve, \$27.  
 A. Lavigne v. L. Neveu, Sainte-Genève, \$34.  
 N. Ouellette et al v. A. Legault, Pointe-Claire, \$65.  
 J. A. Lauzon v. P. Lebrock, \$39.  
 R. Mercier v. A. Turner, \$27.  
 M.L.H. & P. Co. v. D. Cournoyer, \$18.  
 Y. Turgeon v. H. Dusseault, \$54.  
 A. Desrosiers v. H. Fillatrault, \$50.  
 J. Meloche v. J. Caruso, \$66.  
 A. L. Gingras v. A. R. Gélinas, \$40.  
 H. Lamel v. Veuve J. Clark, \$34.  
 T. P. Oakes et al v. A. Lachapelle, \$54.  
 A. Bourdon v. A. Grenier, \$39.  
 F. Gervais v. A. Desrosiers dit Beausoleil, \$16.  
 J. L. Perron et al v. H. Larivière, \$10.  
 W. Gravel sr. v. Klein Bros Co., \$19.  
 B. Grondin v. U. Vézina, \$70.  
 S. Croysdill v. R. Small, \$9.  
 M. L. H. P. Co. v. J. Lessard, \$15.  
 J. A. Dudyk v. A. Feldman, \$25.  
 D. Collin v. C. Blandict, \$36.  
 G. Vandelac v. P. J. Quinn, \$27.  
 J. P. W. Dagenais et al v. A. Forant, et M. Lavallée, \$50.  
 London Printing & Litho Co. v. Dados Co., Ltd., \$27.  
 J. A. Budyk v. W. Mintz, \$18.  
 A. Steinman v. I. Carpus, \$28.  
 J. A. Hébert v. A. DeMontigny, \$21.  
 Cardinal et Cardinal v. Nap. Tremblay, \$11.  
 S. Croysdill v. M. J. Morrison, \$30.  
 A. Nantel v. Frs. Carrière, \$31.  
 J. Pageau v. Veuve Elz. Grégoire, \$52.  
 J. P. oux v. J. E. Legault, \$45.  
 B. Cchacter v. I. Rogers, \$16.  
 H. Chevalier v. Alex. Folsy, \$73.  
 Imp. Oil Co. v. Mtl. & Gaspé War, Co., \$78.  
 Mme L. Lippé et vir v. Jos. Gauthier, \$90.  
 M. L. H. & P. Co. v. Simon Vallquette, \$14.  
 M. L. H. & P. Co. v. D. Gaudreau, \$23.  
 M. L. H. & P. Co v. Trefflé Piquette, \$11.  
 M. L. H. & P. Co. v. R. H. Desrochers, \$18.  
 L'Union Médicale du Canada v. J. H. Lemoyne, Acton Vale, \$14.  
 Lamontagne Ltée v. I. G. Charette et Cie, Sainte-Marie de Brandford, \$60.  
 W. Gray and Sons v. T. W. Jupp, Longue Pointe, \$22.  
 Record Foundry & Machine Co. v. A. Côté, Lachine, \$65.  
 J. O. Goyer v. J. A. Goyer, Saint-Laurent, \$39.  
 L. P. Choquette v. Veuve L. Ellis, Outremont, \$16.  
 J. Felix v. A. Felix, Sainte-Justine de Newton, \$30.  
 A. Bouthillier v. P. Beaudin, Saint-Philippe, \$31.  
 M. Moody & Sons v. Roy Cunningham, North Hattey, \$33.  
 M. Moody & Sons v. T. L. Jean, Bagotville, \$18.  
 J. A. Bouvier v. Donat alias Damien alias Pierre Lapointe, \$38.  
 R. A. Desroches v. E. Forget, \$42.  
 Mme C. J. Carrière v. T. Murphy, \$11.  
 E. de Repentigny v. J. E. Renaud, \$22.  
 A. Messier v. A. Tanguay, \$58.  
 J. A. Budyk v. I. Charkins, \$73.  
 D. Duquette v. E. Boulanger, \$18.  
 J. Cusson v. J. F. Lemieux, et Cie.  
 M. L. H. & P. Co. v. G. Sabourin, \$14.  
 M. L. H. & P. Co. v. A. Riendeau, \$17.  
 M. L. H. & P. Co. v. A. Ducas, \$19.  
 M. L. H. & P. Co. v. A. Renaud, \$22.  
 M. L. H. & P. Co. v. J. D. Martel, \$31.  
 T. Clermont v. V. Sanscartier, \$25.  
 R. Forest v. E. Robitaille, \$17.  
 J. B. Oupont v. T. Auger, \$25.  
 Can. Electric Co. v. J. A. Théoret, \$50.  
 A. Tap. v. W. Cabana, \$27.  
 W. Gray & Sons v. W. Majoric Therrien, Windsor, \$32.  
 D. Israël v. W. Marris et P. Lambert, \$13.  
 J. A. Pruneau v. O. Charron, Bédanger, \$56.

### JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

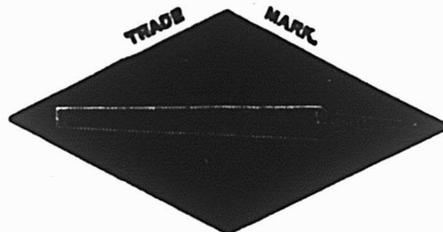
- Nap. Gérard v. M.T. Co., Montréal, \$2,280.  
 Albert Perkins v. I. Riffin, Montréal, \$1,000.  
 C. Benoit v. J. Aimé Lussler, Saint-Jean, \$62.  
 Frank Mathews v. G. A. Dufresne, Montréal, \$150.  
 E. P. Matte v. J. G. Noiseux, Montréal, \$30.  
 Mme Jos. Clermont v. Félix Clermont, Saint-Martin, \$1,075.  
 N. Chagnon v. Cie Parc Viger, Montréal, \$3,244.  
 Philomène Archambault-Murray v. John Murray, Montréal, 4e classe.  
 Eliz. Léa Beauvais v. Gust. Beauvais, Montréal, \$4,450.

## FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de  
Récompense aux  
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial  
MEDAILLE D'OR  
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

**G. & H BARNETT COMPANY,** Philadelphie (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

# CANADA FOUNDRIES & FORGINGS LIMITED

PRODUCTEURS D'ORIGINE ET DISTRIBUTEURS

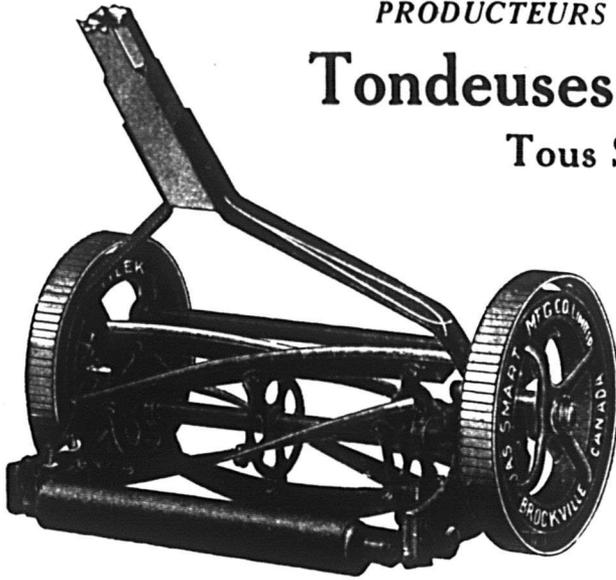
## Tondeuses de gazon Brockville

Tous Styles et Grandeurs

Lames en acier trempé de Sheffield. Couteau fixe en acier fondu. Essieux en acier. Moyeux malléables. Cliquets fermant d'eux-mêmes.

*Toutes commandes expédiées  
le jour même de leur  
réception*

**The James Smart Plant**  
Brockville (Ont.)      Wi nipeg (Man.)



## Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné  
"BLACK DIAMOND"

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, moulin à Papier, Joliette, Qué.

## Les Tôles Galvanisées LYSAGHT

sont connues du monde entier

**A. C. LESLIE & CO. Limited**  
MONTREAL

Gérants pour le Canada

Pour l'augmentation certaine de vos affaires et de vos profits, achetez

## Les Papiers à Tapisser STAUNTON pour 1919

Nouveaux Dessins—

Nouveaux Coloris—

Nouveaux Traitements—

Nouveaux Effets—

Une série entière de papiers de 21 pouces de haute qualité en addition à la ligne complète de 18 pouces d'un mérite exceptionnel.



*Achetez les Papiers "Tout Rognés" et augmentez vos affaires et vos profits.*

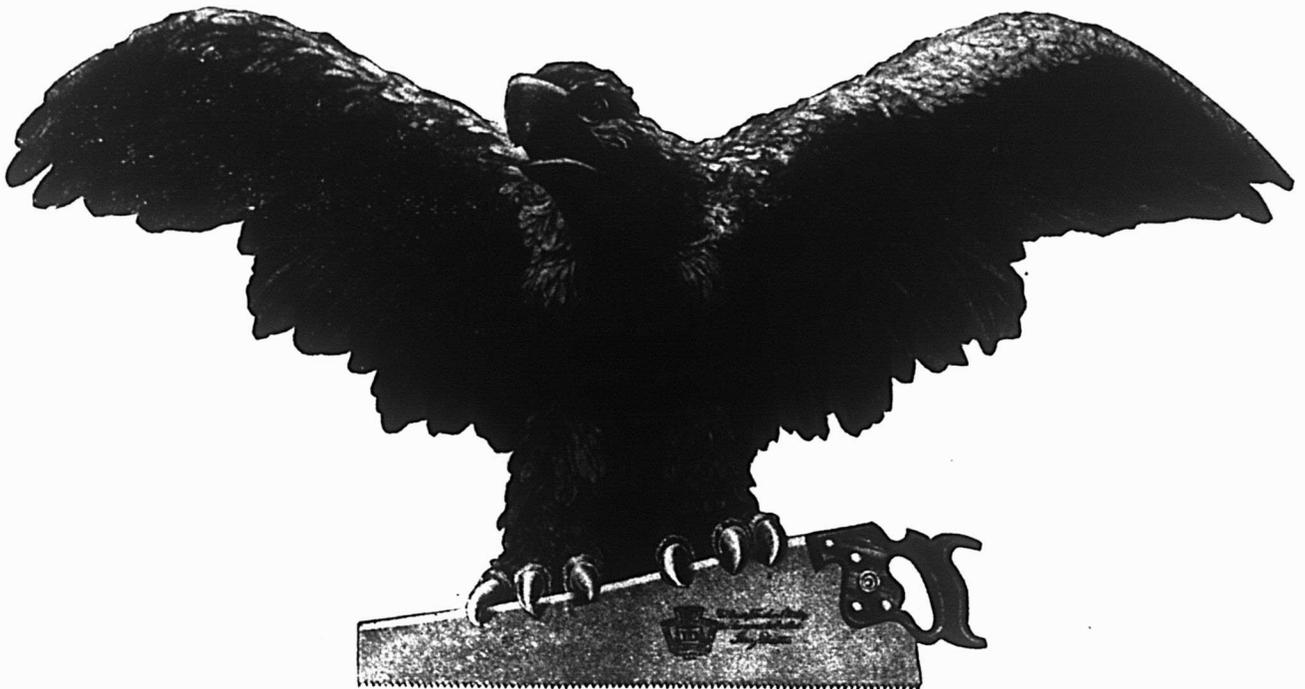
**STAUNTONS LIMITED,**  
Manufacturiers de Papiers à Tapisser  
TORONTO

Salle de Vente à Montréal: Chambre 310 Bâtisse Mappin & Webb, 10 rue Victoria.

## LES TRIBUNAUX (suite)

- P. W. Brown v. Max Stream, Montréal, \$2,900.
- Succession Z. Mayrand v. Clara Kolmer, Mme Chas. Rabinovitch, Ls. Cherry, Sam Pfeffer et E. M. Moscovitch, Montréal, \$3,225.
- La Prévoyance v. Ucal. H. Dandurand, Montréal, \$10,510.
- F. Boileau v. E. Laarelle, Edm. Gravel et Montreal Wood & Coal Co., Montréal, \$124.
- C. W. Lindsay v. A. H. Fisher, Montréal, \$440.
- C. F. Smith v. M. E. Hicks et Mary F. Hicks, Montréal, \$260.
- Alfred Tracey v. H. Oulmet, Sainte-Rose, \$181.
- Gurney Massey Co. v. X. Charbonneau, Abbotsford, J. E. Blanchard, Avila Blanchard et J. E. Blanchard et fils, Montréal, \$591.
- Harris Abattoirs v. J. Pontbriand, Montréal, \$548.
- Rachel Lalonde v. Léonidas Nazaire Deschamps, Montréal, 4e classe.
- Eugène Côté v. Joséphine Tanguay et Mme H. Sicard, Montréal, \$200.
- Anthier Manninghaner v. Alex. Clunan, Montréal, \$250.
- T. Bleau v. Henry L. Augert, Montréal, \$4,120.
- L. C. Nagle v. Annie Francis Wall, Montréal, 1re classe.
- Technical Journals, Ltd. v. Norman Murray, Montréal, \$104.
- C. Giovanni v. M. L. H. & P. Co., Montréal, \$2,000.
- Banque Royale v. Mary Springer et Mme Jonathan Whitesell, Montréal, \$6,185.
- Western Canada Flour Mills, Ltd. v. W. Hayball, Montréal, \$199.
- S. Lafortune, v. O. Dubois, Montréal, \$104.
- St. Lawrence Flour Mills, Ltd. v. Luigi Romitti, Montréal, \$382.
- F. X. Saint-Amour v. Ville de Lachine, Lachine, \$7.
- M. Moody and Sans v. Solomon Lapointe, Saint-Léonard de Port Maurice, \$281.
- Albertine Meloche v. Hormidas Bergeron, Montréal, 1re classe.
- F. G. Crépeau v. Ephrem Lambert, Montréal, \$180.
- P. L. Fort Noisieux v. Jos. Ménard, Montréal, \$313.
- Montreal Standard v. Jos. Richard et Palais de Danse, Montréal, \$120.
- Mme Alphonse Guay v. Rosina Lamarre, et Mme Elzéar Pigeon, Montréal \$1,145.
- McCulloch Land Co. Ltd., v. Louvigny de Montigny, Montréal, \$2,217.
- Léo Bombardier v. Firmin Boyer, Verdun, \$237.
- Georgiana Champagne v. Chas. Ls. Fortier, Montréal, \$2,000.
- H. A. Archambault v. Arthur Labelle, Montréal, \$127.
- T. Rondeau v. Frances Margaret May Keenan, Montréal, \$143.
- J. R. Dagenals v. J. W. O'Connor, Montréal, \$136.
- Mme A. Brazeau v. Georgiana Laniel dit Desrosiers et Mme J. B. Legault, Montréal, \$1,700.
- Tétrault Shoe Mfg. Co. Ltd. v. Robert Wardwell, Sainte-Geneviève, \$140.
- Ville de Verdun v. Mendel Seidman, Sainte-Geneviève, Isaac Londin, et Aaron Seaman, Montréal, \$128.
- J. A. Debien v. Ben Dumoulin et vir et Fleur Gélinas, Montréal, \$108.
- E. W. Barnes v. Eugène Sherwin, Montréal, \$40.
- Toronto Type Foundry Co., Ltd. v. Soc. de Publication de l'Est, Ltd., Montréal, \$465.
- L. G. Beaubien & Co. v. Donat N. Beaudin, Montréal, \$36,210.
- Jos. Stychillinsky v. Can. Steel Foundries, Ltd., Montréal, \$6,387.
- Gurney Massey Co. Ltd. v. Nap. Déchène & Co., Montréal, \$310.
- N. & G. Charmaudy Bros. v. Jos. Shaar, Les Cèdres, 4e classe.
- G. ozanza v. G. T. R., Montréal, \$989.
- W. E. Mahon v. Canadian Securities, Ltd., Montréal, \$500.
- Imperial Life Ass. Co. v. Jas. T. Upton, Montréal, \$201.
- B. Bernard v. P. E. Bourret, Montréal, \$1,26.
- De Laval Dairy Supply Co., Ltd. v. Rod. Lapalme, Beloeil, \$600.
- Armand Drolet v. Albina Tétrault, Montréal, 4e classe.
- J. C. Duhaime v. G. A. Robinson, Kate H. Lillian McLaren et Mme G. A. Robinson, Montréal, \$904.
- Armand Drolet v. Eugène Emond, Montréal, 4e classe.

## “LES SCIES” DU MONDE ENTIER



Il y a plus de SCIES DISSTON faites et vendues que d'aucune autre marque. Le fait est établi et constitue la plus forte évidence possible de la confiance qu'on place en elles.



**HENRY DISSTON & SONS, Inc.**  
**SCIES KEYSTONE, OUTILS, ACIER ET LIMES**  
**PHILADELPHIE, E.U. Usines Canadiennes: TORONTO (Ont.)**







HIRAM WALKER & SONS, Limited

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)

ETABLIE EN 1858

.....

SUCCURSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO

SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

.....

**“CANADIAN CLUB”**

**“IMPERIAL”**

**“WALKER’S OLD RYE WHISKY”**

.....

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER  
R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.

# VINS ET LIQUEURS

## LES VINS ET LIQUEURS

*Définitions et opinions données par M. A. M. Gill, analyste en chef  
du Gouvernement dans son dernier rapport*

Un ordre-en-conseil du 8 février 1911, définit les termes Vin, Bière, Whiskey, Rhum, Gin, etc., et les définitions données sont conformes à l'usage ordinaire de ces termes. Des législations récentes dans plusieurs provinces du Canada ont restreint ou défendu la vente de liqueurs alcooliques des espèces spécifiées, et les parties intéressées ont, dans certains cas, placé sur le marché, des substituts et n'ont pas hésité à adopter les termes, vin, bière, rhum, etc., pour dénommer les dits succédanés.

En conséquence de telle action, plainte a été faite par des pourvoyeurs de liqueurs alcooliques et aussi par des acheteurs qui ont été dupés en achetant du vin qui n'était pas du vin; du whiskey qui n'était pas du whiskey, etc. Suivant l'ordre-en-conseil rappelé ci-dessus le whiskey, le brandy et le rhum sont requis contenir pas moins de 42.75 pour cent (volume) d'alcool absolu, équivalents à 75 pour 100 par volume d'alcool à preuve. Le gin ne doit pas contenir moins de 37 pour 100 d'alcool absolu, équivalents à 65 pour 100 d'alcool à preuve.

Quoiqu'une limite d'alcool ne soit pas fixée dans le cas du vin, cet article est défini comme "le produit de la fermentation alcoolique normale du jus de raisin, etc." L'alcool est, en conséquence, un constituant normal du vin, et les vins véritables montrent des montants variant de 10 à 30 pour cent d'alcool à preuve.

L'inspection du laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur porte sur les échantillons suivants:

Vendus comme whiskey . . . . .	10 échantillons.
Vendus comme rhum . . . . .	10 échantillons.
Vendus comme gin . . . . .	14 échantillons.
Vendus comme vin . . . . .	45 échantillons.
Vendu comme alcool . . . . .	1 échantillon.
Vendus comme brandy . . . . .	12 échantillons.
Vendus comme vin de médecine . . . . .	3 échantillons.
Vendus comme cordiaux, etc. . . . .	11 échantillons.
Vendus comme bière et porter . . . . .	8 échantillons.

Total . . . . . 114 échantillons.

Cinquante-trois échantillons ont été trouvés véritablement conformes au nom sous lequel ils étaient vendus, et répondaient aux étalons légaux de tels articles; treize ont été considérés comme étant du même genre, mais en-dessous des exigences régulières d'une façon ou d'une autre.

Trente-neuf échantillons furent considérés comme clairement frauduleux, dans ce sens qu'ils prétendaient être ce qu'ils n'étaient pas; alors que neuf échantillons furent jugés douteux, vu l'absence d'un étalon de qualité pour le terme "Cordial", sous quel nom, ou un équivalent apparent, ces échantillons sont vendus.

Ci-dessous le détail des observations recueillies par l'analyse du gouvernement:

Liqueurs qui sont au-dessous du degré légal d'alcool  
(alcool à preuve).

Nos.	Vendus pour	Degré d'alcool à preuve	Déficit	Opinion.
76676	Rhum . . . . .	71.05	3.95	passable.
71075	Cognac . . . . .	55.95	19.05	adultéré.
71081	Cognac . . . . .	45.08	29.92	adultéré.
71084	Rhum . . . . .	50.74	24.26	adultéré.
73898	Brandy . . . . .	57.09	17.91	adultéré.
77881	Vin de Porto (non fermenté) . . . . .	12.97	.....	passable.
68439	Whiskey . . . . .	69.99	5.01	passable.
75832	Gin . . . . .	61.32	3.68	passable.
75839	Gin . . . . .	60.29	4.71	passable.
75841	Brandy . . . . .	72.20	2.80	passable.
75936	Gin . . . . .	48.70	16.30	adultéré.
75940	Gin . . . . .	58.14	6.86	adultéré.
75941	Brandy . . . . .	64.10	10.90	adultéré.

L'ordre-en-conseil fixant la limite des pourcentages pour le degré d'alcool à preuve, prévoit que les liqueurs ayant un degré d'alcool au-dessous de l'étalon peuvent être légalement vendues, "quand le degré véritable est lisiblement et distinctement marqué sur chaque paquet, colis, bouteille ou autre récipient des dits spiritueux."

Dans aucun des cas ci-dessous énumérés, cette condition n'a été remplie. L'analyste du gouvernement suggère néanmoins que des poursuites ne soient pas prises dans les cas où les déficits n'excèdent pas 5 pour 100. Ceci est la coutume courante, mais doit être considéré comme un acte de clémence, et non comme précédent établi et obligatoire.

Les échantillons suivants ont été vendus comme cordiaux, ou sous un nom qui peut être considéré comme équivalent.

Nos.	Vendus pour	Degré d'alcool	Sucres	Opinion.
72578	Mint Cordial . . . . .	1.86	14.07	douteux.
72579	Pineola . . . . .	1.39	17.39	douteux.
72580	Orange . . . . .	1.74	17.01	douteux.
72581	Black Cherry . . . . .	1.39	22.81	douteux.
77912	Crème de menthe . . . . .	1.86	35.81	douteux.
77913	Crème de mnthe . . . . .	aucun	34.07	douteux.
77993	Anisette . . . . .	3.44	40.80	douteux.
77995	Tipperary Punch . . . . .	aucun	14.10	douteux.
78000	Crème de menthe . . . . .	0.12	27.53	douteux.

Un cordial est généralement considéré comme un alcool aromatisé et sucré, employé comme breuvage, liqueur est ainsi défini par le "Webster". Cette autorité fournit une définition alternative: "Toute préparation fortifiante et stimulante comme médecine, aliment ou boisson, telle que le cordial peppermint."

# Joseph E. Seagram & Sons, Limited

DISTILLATEURS DE

## “White Wheat” “No 83” “3 Star Rye”

MEAGHER BROS & CO., Agents, MONTREAL

En l'absence de définition légalement établie du terme, l'analyste du gouvernement se déclare incapable d'exprimer une opinion claire quant à la pureté de ces articles. Il est convaincu cependant que les noms tels que “Crème de menthe”, sont généralement compris comme spécifiant la présence d'alcool, et que la vente d'une liqueur non alcoolique sous une telle dénomination devrait être considérée comme une fraude.

Trente-neuf échantillons ont été vendus, d'après l'analyse, sous des noms qui sont légalement définis et tous ces échantillons étaient adultérés, en ce sens qu'ils n'étaient pas ce qu'ils annonçaient être.

**Vins.**—Le vin est le produit de la fermentation alcoolique normale du jus de raisin. Vingt-sept échantillons ont été vendus comme vins, et ceux-ci n'étaient pas fermentés, ni n'étaient en aucun cas, des produits de la fermentation alcoolique normale du jus de raisin.

**Gin.**—Le gin est le produit de la distillation de l'alcool des fruits du genévrier, et devrait contenir en outre de l'huile volatile du genévrier, au moins 65 pour 100 d'alcool à preuve. Quatre échantillons ont été vendus comme gin, qui ne rencontraient pas ces conditions.

**Brandy.**—Le brandy est le produit de la distillation du vin, et devrait contenir au moins 75 pour 100 d'alcool à preuve. Trois échantillons ont été vendus comme brandy qui ne répondaient pas à cette condition.

**Porter.**—Le porter doit posséder un degré d'alcool d'au moins de 6 pour 100. Deux échantillons ont été vendus comme porter qui contenaient moins de 2 pour 100 d'alcool.

Un échantillon vendu comme whiskey, un comme rhum et un comme Bière Lager, ne rencontraient pas les exigences de ces boissons.

Sans doute, ces articles ont été manufacturés et vendus dans l'intention de rencontrer les exigences des législations provinciales de tempérance. Ils doivent cependant être contraints à porter les noms les décrivant d'une façon exacte, autrement, ils sont considérés comme frauduleux, en vertu du paragraphe 3 (d) de la loi.

### VIN BLANC A GOUT DEFECTUEUX

Les vins blancs qui nous proviennent de l'étranger, du Portugal notamment, jusqu'ici, sont parfois atteints d'un goût defectueux, goût de vieux et de mûté à la fois, et on nous a demandé comment il serait possible de le faire disparaître.

Lorsqu'il s'agit d'un goût de soufre bien caractérisé,

il faut, pour le faire disparaître, procéder à une bonne aération du liquide, qui détermine l'évaporation de l'acide sulfureux. Un simple soutirage à l'air est souvent suffisant comme traitement, car le gaz sulfureux s'évapore facilement.

Mais si l'on n'obtient pas ainsi un résultat assez sensible, il faudra avoir recours à des moyens plus énergiques. On procédera par une aération violente, en fouettant le liquide à l'air dans des bacs largement ouverts, ou on soutirera au broc.

Dans cette opération, on laisse tomber le vin d'une certaine hauteur. Si l'on préfère pratiquer le soutirage à la pompe, on se sert d'une embouchure étalant le jet. Un très bon système consiste encore à faire fonctionner la pompe à blanc, pour insuffler de l'air dans le vin; le tuyau de refoulement doit pénétrer jusque dans le fond du récipient, de telle sorte que les bulles aient, en remontant, à traverser toute la masse du liquide. L'extrémité du tuyau peut se terminer par une crépine, ou par une pomme d'arrosage en cuivre bien propre: on augmente ainsi le nombre des bulles d'air, et par suite, l'évaporation de l'acide sulfureux est plus rapide.

### CE QUE PAYENT LES ANGLAIS POUR LES ALLUMETTES

En Angleterre, la commission du Contrôle des Allumettes a fixé les prix de détail maxima pour les allumettes, comme suit:—

Boîtes, grandeur No 1, allumettes toutes espèces, s'allumant partout ou de sûreté . . . . .	1 d. la boîte
Grandeur No 3, allumettes s'allumant partout ou de sûreté . . . . .	1½d. la boîte
Grandeur No 2, allumettes s'allumant partout . . . . .	1¼d. la boîte
Grandeur No 4, s'allumant partout	2 d. la boîte
Grandeur No 5, s'allumant partout	3 d. la boîte
Grandeur No 6, ou “Club”, s'allumant partout . . . . .	9 d. la boîte
Grandeur No 7, ou “Rob Roy” . . . . .	9 d. la boîte
Grandeur miniature, allumettes de sûreté . . . . .	¾d. la boîte
Grandeur No 12, en bois . . . . .	1½d. la boîte
Grandeur No 18, en bois . . . . .	1 s. la boîte
Grandeur No 9, en bois . . . . .	1½d. la boîte
Grandeur No 12, en bois . . . . .	2½d. la boîte
Grandeur No 17, en bois . . . . .	1s. 8d. la boîte
Allumettes plates . . . . .	¾d. la boîte

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place prééminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publicité--des manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien coloriée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

*Faites vôtre cette publicité*

ECRIVEZ A LA

**Canadian Poster Company,**

EDIFICE LEWIS, MONTREAL

*Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.*

# LE TABAC NOIR A CHIQUER

# Black watch

possède une qualité et  
une saveur qui plai-  
sent à tous vos clients.

Ne manquez pas l'oc-  
casion d'en pousser la  
vente, tout en augmen-  
tant vos profits.

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS  
EN GROS**



# Cigares, Cigarettes et Tabacs

## L'HISTOIRE DE L'USAGE DU TABAC

Conférence faite au Rotary Club

Par M. H. S. Bourke, gérant des ventes de l'Imperial Tobacco Co.

L'histoire du tabac, depuis le temps où il fut introduit pour la première fois dans le monde civilisé il y a environ 400 ans jusqu'au présent jour, où son usage est devenu universel et où il est considéré comme une forme nécessaire de délassement pour les soldats combattants, a été le sujet d'une intéressante conférence faite récemment devant le Rotary Club, par M. H. S. Bourke, gérant des ventes de l'Imperial Tobacco. Nous sommes persuadés que les quelques extraits que nous en donnons ci-dessous ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs. Le tabac, depuis sa découverte, a été le thème favori de nombreux écrivains qui se sont efforcés de projeter une lumière nouvelle sur l'origine et l'histoire première de cette plante singulière. Plus de trois cents volumes ont été écrits dans presque toutes les langues d'Europe ayant trait à cette herbe et aux différentes méthodes d'en faire usage. On peut dire que le tabac peut être considéré comme la plus merveilleuse des productions de la nature, puisqu'il a, dans la courte période de moins de quatre siècles, imposé sa domination non pas à une nation particulière, mais au monde entier, tant aux chrétiens qu'aux païens.

Le tabac est une plante annuelle d'une floraison difficile, croissant librement dans un sol fertile et humide, exigeant les plus grands soins de culture pour revêtir la forme la plus fine et la qualité la plus appréciable. Il est natif des tropiques, et sous les rayons intenses d'un soleil vertical il développe sa saveur la plus fine et la plus remarquable. Il s'adapte cependant au sol et au climat et pousse sur une vaste échelle de température, depuis l'Equateur jusqu'à Moscou, en Russie, dans la latitude 56°, et dans tous les degrés intermédiaires. Il résiste à la chaleur et à la sécheresse beaucoup plus aisément que la plupart des plantes.

Malgré le fait que le tabac puisse être cultivé presque partout, il est curieux que la même espèce ou qualité exactement ne puisse être cultivée dans des pays différents, même sous des conditions qui semblent similaires. La chose a été démontrée par les efforts faits pour cultiver du tabac de Cuba ou de La Havane en Floride, où tout semblait être en faveur d'une reproduction exacte du type de Havane bien connu. Quelques enthousiastes allèrent même jusqu'à importer de la terre de Cuba, mais elle ne produisit pas le résultat désiré.

La Floride peut produire un bon type de tabac pour fins de cigares, mais tout fumeur peut faire la différence qu'il y a entre les deux espèces de cigares encore qu'ils puissent être similaires d'apparence. Celui qui se rapproche le plus d'une duplication exacte est le type connu sous le nom de "Burley", qui est très largement employé et est natif du Kentucky, les démonstrateurs à succès étant nos propres fermiers canadiens, dans les comtés d'Essex et de Kent en Ontario.

### Description de la plante

La plante de tabac porte de 8 à 20 feuilles, selon les espèces. Les fleurs du tabac poussent en grappes au sommet de la plante et sont d'une couleur rose, jaune, ou blanc, suivant la variété de la plante.

La plante varie en hauteur selon les espèces et les localités, les plus grandes variétés atteignent une altitude de 10 à 12 pieds, alors que d'autres ne poussent pas à plus de 2 ou 3 pieds du sol. Lorsqu'il est convenablement cultivé le plant de tabac mûrit en quelques semaines, croissant avec une rapidité difficilement égalée par aucun autre produit, soit dans les régions tempérées, soit dans les régions tropicales.

Le mot tabac appartient à l'ancienne langue d'Haïti ou de Saint-Domingue. Il ne signifiait pas proprement l'herbe, mais le tube par lequel la fumée était inhalée.

Près de 400 ans ont passé depuis que le plant de tabac fut introduit dans le monde civilisé. Ce fut au mois de novembre de l'année 1492 que les marins de Colomb en explorant l'île de Cuba apprirent la façon de faire usage du tabac. Ils y trouvèrent des Indiens portant des torches enflammées et en avalant la fumée.

Les Espagnols conclurent que c'était là une méthode commune qu'ils avaient de se parfumer, mais son usage fréquent leur apprit bientôt qu'il s'agissait des feuilles séchées d'une plante qu'ils brûlaient et dont ils avalaient et rejetaient la fumée.

L'emploi du tabac par les Indiens était chose absolument nouvelle pour les explorateurs espagnols et lorsque en 1503, ils mirent pied dans les différentes parties de l'Amérique du Sud, ils découvrirent que de fumer et de chiquer l'herbe était une coutume courante parmi les Indiens.

Lorsque Cortez fit la conquête du Mexique en 1519, la fumée semblait y être aussi commune qu'une coutume ancestrale parmi les indigènes. Le premier contact que les explorateurs anglais eurent avec la plante du tabac fut en 1565, alors qu'ils la trouvèrent poussant en Floride, 73 ans après qu'elle eût été découverte par Colomb sur l'île de Cuba.

### Les observations de Cartier

En l'année 1534, Jacques Cartier fut commissionné pour explorer la côte de l'Amérique du Nord en vue d'y trouver une place pour une colonie. Il observa que les indigènes du Canada employaient les feuilles d'une herbe qu'ils conservaient en poches faites de peaux et qu'ils fumaient en pipes de terre. Il dit :

"Dans Hochelaga, il pousse une certaine sorte d'herbe dont il est fait une grande provision en été, pour toute l'année, et dont on prend grand soin, et dont seuls les hommes font usage; cette herbe est d'abord séchée au soleil et ensuite les indigènes la portent à leur cou enveloppée dans une petite peau de bête comme un sac,

avec un objet creux en pierre ou en bois, comme une pipe. Lorsqu'il leur plaît, il font de la poudre de cette herbe et la placent dans une des extrémités de la dite pipe et font un feu de charbon dessus, à l'autre bout, et hument jusqu'à ce que leur corps soit rempli de fumée et que celle-ci sorte de leur bouche et de leur nez comme d'un tuyau de cheminée. Ils prétendent que cela entretient en eux la chaleur et la santé; ils ne sortent jamais sans avoir cet attirail avec eux."

De Bry, dans son "Histoire du Brésil", 1590, donne une gravure d'un indigène fumant une pipe et d'une femme lui offrant une poignée de feuilles de tabac.

Les missionnaires Jésuites trouvèrent cette feuille employée sur une vaste échelle, par les Indiens du 17<sup>e</sup> siècle. En 1629, ils trouvèrent les Hurons fumant les feuilles sèches et les tiges de la plante du tabac. Les Iroquois étaient d'opinion qu'en brûlant du tabac ils envoyaient plus aisément leurs prières au Grand Esprit, le pouvoir d'ascension de la fumée les maintenant en communication avec le monde spirituel.

Dès que le tabac fut introduit en Europe par les Espagnols et que son emploi devint général, ses ventes augmentèrent aussi rapidement que sa culture. A cette période, il commandait des prix énormes, les qualités les plus fines se vendant de quinze à dix-huit shillings la livre.

L'expédition de 1584, sous les auspices de Sir Walter Raleigh, et qui amena la découverte de la Virginie, introduisit également le plant de tabac en Angleterre. Hariot qui accompagnait l'expédition, dit de cette plante:

"C'est une herbe qui est semée à part d'elle-même, et qui est appelée par les habitants "uppowoc". Cet uppowoc est tenu en si haute estime parmi les indigènes des Indes Orientales, qu'ils pensent que leurs dieux en sont merveilleusement flattés. En plein orage sur les eaux, pour adoucir la colère de leurs dieux, ils en lançaient dans l'air et dans l'eau.

"Nous-mêmes, pendant le temps de notre séjour, nous sommes habitués à fumer le tabac à leur manière, et avons continué à notre retour, y trouvant un véritable plaisir."

### Les progrès en Virginie

L'expédition sous le commandement de Sir Walter Raleigh fut suivie de la formation d'une colonie anglaise en Virginie. En 1616, cette colonie ne comptait que 350 personnes. Pour montrer combien la culture du tabac fit de progrès dans cette colonie, en l'année 1369, la Grande Assemblée passait une loi restreignant la culture de la colonie à 1,500,000 livres, démontrant par le fait même combien rapidement s'était répandue parmi les Anglais, l'habitude de fumer le tabac. Le gros de ce tabac était exporté en Angleterre. Dans cette colonie, à cette époque, le tabac était employé comme monnaie. Même les hôteliers étaient obligés d'échanger un dîner pour quelques livres de tabac. La loi pour la réglementation des paiements en tabac fut passée en l'année 1640.

De ces faits et incidents relatifs à la culture et au commerce de la plante de tabac en Virginie, nous voyons combien le tabac fut définitivement lié à l'Eglise et à l'Etat. Un auteur disait bien, en parlant de la Virginie: "L'Etablissement est, en vérité le tabac; les salaires des ministres de l'Evangile étaient payables en tabac, selon la richesse de la paroisse."

Les Rotariens se rappellent que Rotarian Henwood, dans une conférence devant les membres de ce club, mentionnait que le tabac fut une des premières commodités qui servirent à l'échange, au troc, de ce continent, mais la fluctuation de sa valeur fut un obstacle qui ne put être franchi et qui amena son abandon pour cette fin. Les manufacturiers souffrent de ce même ennui aujourd'hui, et il semble, d'après les présentes apparences, que dans une année ou deux, le tabac deviendra un article de bijouterie.

### L'herbe souveraine

Ben Johnson, de tous nos premiers écrivains dramatiques, fit le plus souvent allusion à la pratique de la fumée. Dans sa pièce "Every Man in His Humour", jouée pour la première fois en 1598, un des personnages dit un long monologue sur les vertus du tabac, faisant la conclusion suivante: "J'en ai pris et peux affirmer devant tout prince d'Europe que c'est l'herbe la plus précieuse et la plus souveraine que la terre ait jamais offerte à l'usage de l'homme."

Il est assez curieux de noter que Shakespeare n'y fait pas allusion. Si les contemporains de Shakespeare furent silencieux sur la nouvelle mode de la fumée nous ne nous en étonnerons pas trop car, comme déjà dit, les oeuvres de Ben Jonson abondent en allusions relatives au tabac et il est relaté que Shakespeare était présent à une assemblée mémorable dans l'ancienne Taverne Mermaid, à Londres, avec quatre autres célébrités, Ben Jonson, Beaumont, Selden et Fletcher, alors que Sir Raleigh entrant, déposa des pipes et du tabac sur la table invitant tous les assistants à fumer.

Le marchand de tabac était un personnage important à Londres, au temps de Jacques Ier. Il avait pour habitude de garder le tabac humide en l'enveloppant dans du cuir graissé et dans des chiffons huilés et en l'enfouissant dans la terre.

Les gallants du temps de Jacques Ier, fumaient pendant qu'on leur servait le repas; ceux qui étaient riches portaient des appareils à fumer dans des boîtes en or ou en argent.

Lorsque le tabac fut, au début, introduit en Angleterre, sa vente se confinait aux apothicaires, mais plus tard elle gagna les marchands qui vendirent le tabac à côté d'autres articles.

Alors que les cigares sont d'origine ancienne dans les Indes Orientales, ils ne furent généralement connus en Europe qu'au commencement du 19<sup>e</sup> siècle.

### L'introduction des cigarettes

Jusqu'au temps de l'occupation de l'Egypte, par les Anglais, vers l'année 1882, le tabac était consommé principalement dans les pays de langue anglaise, sous forme de cigares, ou au moyen de la pipe. Les officiers et les soldats de l'armée anglaise, en Egypte, rapportèrent en Angleterre le goût du tabac sous forme de cigarettes. Depuis lors, cette manière de fumer a augmentée considérablement et il est intéressant de noter que c'est l'armée qui, pratiquement, introduisit les cigarettes à la population civile. En considérant les temps récents, nous voyons que la population civile paye de retour les soldats en leur envoyant quantité de cigarettes et de tabac à l'armée.

Au temps de la guerre hispano-américaine, on suggéra que du tabac soit envoyé aux troupes, et dans bien



# LE TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

Le plus économique et sous sa  
forme la plus pure.

Recommandez ce tabac à chi-  
quer à vos clients et voyez à  
ce que votre stock soit tou-  
jours à un degré correct d'hu-  
midité.

VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS  
EN GROS

des milieux on jugea cette suggestion si ridicule, que des contre-suggestions furent faites à l'effet d'envoyer des lits de cuivre et des pyjamas de soie. Le grand changement d'opinion depuis lors, est mis en évidence par les efforts faits par les gouvernements alliés pour voir à ce que les soldats soient approvisionnés de cigarettes et de tabac, et cet approvisionnement a été considérablement augmenté par les citoyens de tous les pays, notamment par les Canadiens. Une seule institution, la Y.M.C.A. a envoyé plusieurs millions de cigarettes et de grosses quantités de tabac tous les mois à l'étranger, et comme on le sait, les femmes du Canada ont été tout aussi actives que les hommes pour promouvoir ces envois.

Les différents gouvernements ont encouragé largement les contributions privées des citoyens. Dès le commencement de la guerre, le gouvernement français a permis que le tabac et les cigarettes aussi bien que toutes autres commodités pour les soldats anglais et canadiens, entrent en France sans payer de droits, et notre gouvernement canadien a permis l'ouverture de ce que l'on connaît sous l'appellation de "export bonded factories", pour la manufactures des tabacs et cigarettes pour cette fin. Dans ces manufactures, il n'y a pas seulement exemption des droits d'accise ou du revenu de l'intérieur, communément connu sous le nom de "stamp duty" (droit du timbre), mais tous les droits de douanes des matières premières employées y sont exclus.

Si l'on considère les lourds droits auxquels le tabac sous toutes ses formes est soumis, c'est là un grande concession, mais les différents gouvernements ont fait encore plus; le gouvernement canadien a absorbé une partie du tarif postal pour la France, et de ce fait, de plus grosses quantités de produits du tabac ont été envoyées sous les auspices de certaines organisations, le fret océanique étant gratis, les marchandises étant transportées dans les bateaux sous le contrôle de l'Amirauté anglaise.

Le résultat de toutes ces choses est que nos gars combattant en France peuvent obtenir les tabacs et cigarettes à moitié prix et même à moins que moitié prix de ce qu'il leur en coûterait pour acheter ces mêmes produits dans leur propre ville.

### ANECDOTES SUR LE TABAC

Le roi Jacques Ier (Stuart) voulait pendre tous les fumeurs (il fit pendre l'inventeur de la pipe). Shah Abbas, roi de Perse, leur fit couper les lèvres (l'Orient a toujours été pour les mesures radicales). Le tsar Michel Fedorovitch les accusa d'avoir incendié Moscou et prononça contre eux la peine de mort. En 1628, le pape Urbain VIII les excommunia. Rien n'y fit. Avant la fin du siècle, Louvois, ministre de la Guerre sous Louis XIV consacrait l'entrée du tabac dans nos mœurs militaires: une ordonnance de 1688 accorde à chaque soldat une livre de "pétun" par mois. Chaque briscard eut désormais sa pipe et son briquet. La nicotine passant pour couper l'appétit, Louvois fut accusé de vouloir diminuer la ration de pain. Calomnie! Le ministre estimait le tabac utile pour soutenir le moral des hommes "cantonnant dans un pays froid et humide". Nous faisons alors la campagne des Flandres. Nous la faisons toujours...

Napoléon qui, pour sa part, prisait continuellement, n'essaya la pipe qu'une fois: "Otez-moi ça!" s'écria-t-il en toussant "quelle infection! Le coeur me tourne!"

Mais il respecta celle de ses grognards. Il donna même des pipes d'honneur à ses maréchaux. Le général Lassalle chargeait le torse nu, le brûle-gueule entre les dents. Le général Moreau, aux chirurgiens qui allaient l'amputer des deux cuisses réclama sa pipe, et fuma...

La pipe a donc d'assez beaux titres épiques. Cette guerre-ci les aura consacrés. Un jeune lieutenant — que j'ai connu muscadin dans le civil — me conta ce trait: devant Verdun la section qu'il commandait depuis peu de jours tenait, sous un marmitage effroyable, une tranchée bouleversée. Sacs équipements étaient sens dessus dessous. Un homme retrouve par hasard sa pipe et l'allume. Il l'offre à la ronde. Chacun tire une bouffée. Elle arrive à mon lieutenant-muscadin. Les poilus le guettaient du coin de l'oeil. Stoïque il la mit en bouche et la savoura, comme les camarades! Ce geste fut décisif. Il lui conquit l'estime générale.

Sur le front la pipe n'a qu'une rivale: la cigarette, ce diminutif pimpant du cigare.

Avez-vous remarqué comme le vocabulaire du fumeur est poétique? La "pipe" évoque la flûte et les pipeaux. Et le mot "cigare" vient de "cigale", par le détour inattendu mot espagnol "cigarral"; lieu où chantent les cigales, pardin. Après la découverte du nouveau monde, les Espagnols, qui plantèrent du tabac dans leur jardin, en offraient à leurs amis, disant "Es un cigarro de mi cagarral" comme on dit "une fleur de mon jardin." Le mot resta.

C'est qu'il y a une poésie dans toute fumerie; le soldat le plus rustique le sent obscurément. S'il ne raffine pas toujours là-dessus comme le poète des "Stances" Campagne de l'azur, indolente fumée!

Je te ressemble un peu.

Ma vie est d'un instant, la tienne est consumée.

Mais nous sortons du feu.

du moins suit-il avec complaisance les volutes bleuâtres qui s'échappent de sa pipe. La nuit, il se réjouit l'oeil à éteindre et rallumer le rubis brasillant de son fourneau.

L'abus seul est malsain et abrutissant. J'ai vu à la Havane, des manufacturiers, certains ouvriers fumer jusqu'à 25 gros cigares tout humides, dont le jus leur coule de la bouche. Ils sont jaunes, fiévreux, sans appétit. Mais j'ai vu aussi, sous le ciel clair et calme de l'Orient, au seuil des petits cafés tures de Stamboul au pied des mosquées de Brousse aux faïences merveilleuses, de vieux patriarches à barbe blanche et à turban vert assis devant la carafe d'eau odoriférante de leur narghilé. Et ceux-là donnaient l'image du bonheur sur la terre.

MAURICE DE WALEFFE.

### LES TABACS CANADIENS ET LEUR AVENIR

Nous avons reçu de M. T. Charlan, chef du Service des Tabacs du Gouvernement canadien, une très intéressante étude concernant l'importance de la culture du tabac canadien et ses moyens de développement.

Dans cette étude, M. Charlan passe en revue toutes les espèces de tabacs qui ont trouvé terrain hospitalier au Canada et qui ont fait la prospérité des cultivateurs, et il souligne le fait que les nouveaux tarifs grévant lourdement le tabac étranger, notre tabac canadien ne peut manquer d'en profiter et de voir sa consommation se généraliser de plus en plus.

Dans un prochain numéro, nous donnerons les détails de cette étude qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux versés dans le commerce du tabac.

TABACS-CIGARES-CIGARETTES

NOS PRIX COURANTS

Marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes — Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents ou les manufacturiers.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY  
CO CANADA, LIMITED.

CIGARETTES

	Boîtes de	Prix par boîte	Prix par 1,000
Gloria, en boîtes de 6—600	600	\$ 6.30	\$10.50
Bouquet, en boîtes de 6	600	6.30	10.50
Sweet Sixteen, en boîtes de 6	600	6.30	10.50
Derby, en boîtes de 6	600	6.48	10.80
de 6	600	6.48	10.80
Old Gold, en boîtes de 6	600	6.48	10.80
Guinea Gold, en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Player's Navy Cut, en boîtes de 10	500	6.15	12.30
en boîtes de 20	500	6.15	12.30
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.62	12.30
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.23	12.30
Sweet Caporal, en boîtes de 10	500	6.15	12.30
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.62	12.30
Old Chum, en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Gold Crest, en boîtes de 20	500	5.25	10.50
The Greys, en paquets de 20	100	1.60	16.00
en paquets de 20	500	8.00	16.00
Fatima, en paquets métalliques de 20	200	2.90	14.50
Richmond Straight Cut, No. 1 —Bouts en liège ou unis— en boîtes de 10	200	3.20	16.00
en boîtes en carton de 20	200	3.20	16.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.80	16.00
Calabash — forme ovale, bouts en liège — en boîtes de 10	250	4.00	16.00
Cairo — avec fume-cigarettes en carton — en boîtes de 10	500	8.00	16.00
Zola—avec fume-cigarettes en carton —en boîtes de 10	250	4.00	16.00
Hassan — bouts en liège — en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Mecca — bouts unis — en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Nizam — bouts unis — en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Nizam—bouts en liège — en boîtes de 10	500	6.15	12.30
Hyde Park — bouts unis — en boîtes de 10	100	1.90	19.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Murad — bouts unis — en boîtes de 10	250	4.75	19.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00

en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Mogul — bouts unis — en boîtes de 10	250	4.75	19.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Mogul—bouts en liège — en boîtes de 10	250	4.75	19.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Dardanelles—en boîtes de 10 — bouts en liège (ovales)—250	250	4.75	19.00
bouts argentés (ovales) . . . . .	250	4.75	19.00
bouts unis (ovales)—250	250	4.75	19.00
Yildiz Magnums — bouts dorés — en boîtes de 10	250	7.50	30.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	3.00	30.00
Yildiz Magnums — bouts en liège — en boîtes de 10	250	7.50	30.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	3.00	30.00
Yildiz Magnums — bouts unis — en boîtes de 10	250	7.50	30.00
Imperial Fleur — bouts dorés — en boîtes de 10	250	6.25	25.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	1.25	25.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	2.50	25.00
Imperial Fleur — bouts unis — en boîtes de 10	100	2.40	24.00
Pall Mall, Originales —bouts en liège— en boîtes de 10	250	6.00	24.00
en boîtes de 20	200	4.80	24.00
en boîtes ouatées de 50	50	1.20	24.00
en boîtes ouatées de 100	100	2.40	24.00
Pall Mall Originales — bouts unis — en boîtes plates de 10	100	2.40	24.00
en boîtes ouatées de 100	100	2.40	24.00
Pall Mall, format royal — bouts en liège — en boîtes ouatées de 10	100	3.20	32.00
en boîtes ouatées de 50	50	1.60	32.00
en boîtes ouatées de 100	100	3.20	32.00
Egyptian Delties, No. 3—bouts unis— en boîtes plates de 10	100	2.40	24.00
Egyptian Delties, No. 3—bouts en liège— en boîtes de 10	100	2.40	24.00
Maspero, No. 22 — (ovales) — en boîtes de 10	250	4.75	19.00

en boîtes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
No. 31, (ovales)—en boîtes de 10	250	4.75	19.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	.95	19.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Maspero, No. 39, rondes) — en boîtes de 10	100	3.20	32.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	1.60	32.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	3.20	32.00
No. 41, (rondes) — en boîtes de 10	100	4.00	40.00
en boîtes en fer-blanc de 50	50	2.00	40.00
en boîtes en fer-blanc de 100	100	4.00	40.00
Three Castles — en boîtes en fer-blanc étanches de 50	50	1.20	24.00
en boîtes en fer-blanc décorées de 100	100	2.40	24.00
en boîtes en fer-blanc plates de fantaisie de 10	500	12.00	24.00
en cartons de 10	100	2.40	24.00
Gold Flake—en boîtes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en paquets de 10	500	10.50	21.00
en boîtes de 10	500	10.50	21.00
Capstan, (douces) — en boîtes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en cartons de 10	500	10.50	21.00
en cartons de 10 avec fume-cigarettes . . . . .	500	10.50	21.00
Capstan (moyennes) —en boîtes en fer-blanc étanches de 50	50	1.05	21.00
en cartons de 10	500	10.50	21.00
avec fume-cigarettes . . . . .	500	10.50	21.00
Wild Woodbine — en paquets de 10	500	8.00	16.00
Vafiadis (Bulak) — boîtes de 10	200	3.80	19.00
boîtes en fer-blanc blanc de 50	50	.95	19.00
boîtes en fer-blanc de 100	100	1.90	19.00
Otto de Rose — en boîtes de 10	500	10.50	21.00
Petits Cigares Columbla en boîtes de 10	100	2.00	20.00
en boîtes de 10	100	4.00	20.00

Prix sujets à changements sans avis. Toutes commandes sujettes à l'acceptation du Bureau de Montréal et aux autres pri xen cours au jour de l'envoi.

**PETITS CIGARES**

	Prix par boîte	Prix par 1,000
New Light — en paquets de 10 .....	200	\$2.55 \$12.75
Sub Rosa Cigarros — en boîtes de 10 .....	500	6.38 12.75
Vice Roy — en boîtes de 10 .....	500	6.38 12.75
Le Roy — en boîtes de 10 .....	200	2.55 12.75
Recruits — en boîtes en bois de 50 .....	50	1.00 20.00
Columbia — en boîtes de 10 .....	100	2.00 20.00
en boîtes de 10 .....	200	4.00 20.00
Bunty — en paquets de 2 .....	100	2.00 20.00
en paquets de 4 .....	100	2.00 20.00
Empire — en boîtes de 10 .....	50	1.20 24.00
Royal Club — en paquets de 5 .....	100	2.40 24.00
Florodora — en paquets de 3 .....	100	2.50 25.00

**TABACS A FUMER COUPES**

	La livre
Seal of North Carolina—boîtes en fer-blanc, 1/2 livre	\$1.65
poches 1/7, boîtes de 5 livres.	1.65
Old Chum—boîtes en fer-blanc 1/2 livre	1.50
boîtes en fer-blanc 1 livre, cartons de 3 livres	1.50
paquets 1/12, boîtes de 5 livres	1.44
sacs 1/7, boîtes de 5 livres	1.65
Puritan Cut Plug—boîtes en fer-blanc 1/2 livre	1.50
Meerscham—paquets 1/12, boîtes de 5 livres	1.44
poches 1/7, boîtes de 5 livres	1.65
boîtes en fer-blanc 1/2 livre, cartons de 3 livres	1.50
Bull Durham—sacs 1/9, cartons de 5 livres	1.80
sacs 1/15, cartons de 5 livres.	1.80
Unique—paquets 1/15, boîtes 5 livres	1.20
paquets 1 livre, boîtes de 5 liv.	1.20
paquets 1/2 livre, boîtes de 5 liv.	1.20
Duke's Mixture (Granulated)—sacs 1/13, cartons de 5 livres.	1.60
Pure Perique—boîtes en fer-blanc 1/4 livre	2.60
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.60
Repeater—paquets 1/12, boîtes de 3 liv.	1.44
boîtes en fer-blanc 1/9, boîtes de 2 livres	1.75
boîtes en fer-blanc 1/2 livre, boîtes de 2 livres	1.50
Snap—paquets 1/13, boîtes de 2 livres	1.05
Old Virginia—boîtes en fer-blanc 1/2 livre	\$1.30
paquets 1/15, boîtes de 5 livres	1.20
paquets 1 livre, boîtes de 5 liv.	1.20
paquets 1/2 livre, boîtes de 5 liv	1.20
Social Mixture—paquets 1/12, boîtes de 2 liv.	1.44
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	1.50
Red Mixture—paquets 1/12, boîtes de 3 livres	1.44
boîtes en fer-blanc 1/2 livre, boîtes de 3 livres	1.50

St. Léger (Sliced)—boîtes en fer-blanc 1/8, carton 1 livre	1.85
Calabash Mixture—en cartons de 2 livres.	
boîtes en fer-blanc de 1 livre	2.15
boîtes en fer-blanc de 1/5 liv.	2.15
1/9 livre (empaqueté en feuilles métalliques)	2.15
Piccadilly London Smoking Mixture—en cartons de 1 livre.	
paquets 1/9 livre, en feuillets métalliques	2.15
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.15
Coronet Smoking Mixture—en cartons de 2 livres.	
boîtes en fer-blanc 1/5 livre	2.15
boîtes en fer-blanc 1/9 livre	2.15
West End Mixture—en cartons de 2 livres	
boîtes en fer-blanc de 1/5 liv.	2.15

**TABACS A CIGARETTES**

	La livre
B. C. No. 1—paquets 1/15, boîtes de 2 livres	\$1.80
Southern Straight Cut—paquets 1/15, boîtes de 2 livres	1.80
Sweet Caporal — paquets 1/15, boîtes de 2 livres	1.80
All-Baba—paquets 1/15, boîtes de 2 livres	1.80
Tono Sama—boîtes en fer-blanc 1/2 livre, boîtes de 2 livres	1.50

**TABAC COUPE**

Brahadi's Celebrated Mild and Best No. 1 Guard's Mixture	La livre
boîtes en fer-blanc 1/4 livre	\$2.40
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.40
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.40
boîtes en fer-blanc de 1 livre	2.40
Brahadi's old Leaf No. 2 Guard's Mixture	
boîtes en fer-blanc 1/4 livre	\$2.00
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.00
boîtes en fer-blanc 1/2 livre	2.00
boîtes en fer-blanc de 1 livre	2.00

**TABACS IMPORTES A FUMER DE WILLS**

	La livre
Capstan Mixture—	2.55
Capstan Navy Cut	\$2.25
Traveller	\$2.55
Westward Ho Mixture	2.35
Ocean Mixture	2.25
Black Cut Cavendish	2.35
Glod Flake	2.55
Liverpool Irish Twist	1.85
Superfine Shag	2.35
Old Friend Shag	2.35
Sweet Chestnut	2.85

**TABAC A CIGARETTES DE WILLS**

	La livre
Three Castles	\$2.65

**TABAC A FUMER PLAYER**

	La livre
Navy Cut	\$2.55

**TABACS IMPORTES**

	La livre
Navy Mixture	\$2.55

**TABACS A CIGARETTES PLAYER**

Navy Cut	2.55
----------	------

**TABAC A FUMER DE RICHMOND CAVENDISH**

Pioneer	2.55
---------	------

**TABACS A FUMER DE LAMBERT & BUTLER**

Log Cabin	\$2.55
Viking	2.55
Warlock	2.35
Varsity Mixture	2.65
Waverly Mixture	2.45
Frontier Mixture	2.55
Garrick Mixture	2.85
May Blossom	2.55

**TABAC DE MACDONALD**

Cut Golden Bar	2.65
<b>TABAC A FUMER DE F. &amp; J. SMITH</b>	
Glasgow Mixture	2.55
<b>TABAC A FUMER DE J. &amp; F. BELL</b>	
Three Nuns	2.85
<b>TABAC D'OGDEN</b>	
St. Bruno	2.55
St. Julien	2.35

**TABACS A FUMER DE LA CIE WESTMINSTER**

(en cartons d'1 livre)	
Westminster Sliced Plug	\$2.55

**TABACS A FUMER AMERICAINS**

	La livre
Pride of Virginia	\$2.20
Old English Curve Cut	2.35
Peerless	1.75
Union Leader	1.60
Tuxedo Granulated Plug	1.95
Velvet	1.75
Lucky Strike	2.35
Lucky Strike (Roll Cut)	2.35
Mayo's Cut Plug	1.65
Rose Leaf (Fine Cut Chewing)	1.85
Westover (Plug)	1.51

**TABACS AMERICAINS EN PALETTE, A CHIQUER**

	La livre
Battle Axe	\$1.85
Piper Heidsieck	1.85
Horseshoe	1.65
Star	1.40
Spear Head	1.65
Climax	1.65

**TABAC A PRISER**

National Tobacco Co., Limited	La livre
Copenhagen, par douzaine de boîtes	\$1.40
Horseshoe, par douzaine de boîtes	1.40

**TABAC COUPE**

	Prix la livre
Forest and Stream	\$1.20
Great West	1.00
Master Workman	1.00

**TABAC A CHIQUER NOIR**

	Prix à la livre
Black Watch	\$1.08
Club	.92
Currency	.90
Currency (Bars)	.92
Old Fox (Bars)	.92
Old Fox (Bars)	.92

**TRESSSES**

Favorite	1.00
Micmac	1.00

**TABAC A CHIQUER CLAIR**

	Prix à la livre.
Bobs	\$ .92
Empire Navy (Bars)	1.10
Old Kentucky (Bars)	1.10
Pay Roll	1.10
Pay Roll (Bars)	1.10
Stag (Bars)	.98
Walnut	1.10

**TABAC A FUMER CLAIR**

Derby	.95
Fire Chief	.93
Master Workman (Bars)	1.10
Old Virginia	1.50
Old Virginia	1.50
Pedro (2 cuts to the plug)	1.10
Rosebud (Bars)	1.00
Rosebud	.86
Shamrock	.96

**TABAC A FUMER NOIR**

B.L.	1.04
------	------

## ASSURANCES

**Automobiles** Assurance couvrant contre

L'incendie, l'Explosion, le Vol, le Transport, la Responsabilité Publique, la Collision, les Dommages Matériels à autrui.

**VIE, BRIS DE GLACES,**

Accidents, Maladies, Vol, Attelages, Responsabilité de Patrons et Publique, Garantie de Contrats, Cautionnements Judiciaires, Fidélité des Employés.

**LA PREVOYANCE,**

189 rue St-Jacques, Montréal  
J. C. Gagné, L. B. LeBlanc,  
Directeur-Gérant. Assistant-Gérant.  
Tel. Main 1626

**ESINHART & EVANS**

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS  
39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

**\$5,000**

de

protection pour votre maison

+ plus +

**\$50 par mois**

d'indemnité pour vous-même

NOTRE NOUVELLE  
**POLICE D'INDEMNITE  
SPECIALE**

ne laisse rien au hasard

Demandez-nous des renseignements

CANADA LIFE ASSURANCE  
COMPANY

Bureau principal, - TORONTO

La Compagnie d'Assurance

**Mutuelle du Commerce**

Contre l'Incendie

Actif . . . . . \$1,025,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$69,660.00

—Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

**Solide Progrès**

Des méthodes d'affaires modernes, soutenues par un record, ininterrompu de traitements équitables à l'égard de ses détenteurs de polices, ont acquis à la Sun Life of Canada un progrès prénoméral.

Les assurances en force ont plus que doublé dans les sept dernières années et ont plus que triplé dans les onze dernières années. Aujourd'hui, elles dépassent de loin celles de toute compagnie canadienne d'assurance-vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**SUN LIFE OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

**WESTERN  
ASSURANCE CO.**

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO  
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

**Bureau Principal**

angle de la rue Dorchester ouest  
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; Lf. Chevallier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.

**L'Assurance Mont-Royal**

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président

E. Clément, jr., gérant général

Maison fondée en 1870

**AUGUSTE COUILLARD**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peinture, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes  
Nos 232 à 239 rue S.-Paul

Ventes 12 et 14 S.-Amable MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

**GAGNON & L'HEUREUX**

COMPTABLES LICENCIÉS

(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice  
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL

Téléphone Bell Main 4912.

P.-A. GAGNON, C.A.

J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Main 7050

**PAQUET & BONNIER**

Comptables Liquidateurs, Audi-

teurs, Prêts d'argent, Collection

Chambre 501

120 St Jacques MONTREAL

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY

Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé

**GONTHIER & MIDGLEY**

Comptables et Auditeurs

103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL  
Téléphone MAIN 2701- 9

Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

**L.-R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,

230 rue S.-André, Montréal.

**New Victoria Hotel**

H. FONTAINE, Propriétaire

QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs.

Plan, American. Taux, à partir de \$2.00

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

INCORPORÉE 1855

**LA BANQUE MOLSONS**

Capital Versé - \$4,000,000

Réserve - - - \$4,800,000

Siège Social, Montréal

97 Succursales dans les principales villes  
du Canada

Edward C. Pratt, gérant général

**LA BANQUE NATIONALE**

FONDÉE EN 1860

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000

Capital versé . . . . . 2,000,000

Réserves . . . . . 2,100,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

**Nova Scotia Steel & Coal Co.,  
LIMITED**

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

**GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPÉCIALITÉ**

Mines de Fer--Wabana, Terre-neuve.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

**SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN  
GROS AGENT DE SUCCÈS  
DANS LE COMMERCE.**

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

**BANQUE PROVINCIALE**

DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No. 58

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de UN ET TROIS QUARTS POUR CENT (1¾%) l'an sur le Capital Payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 20 juin 1918 et sera payable au Bureau-Chef de la Banque à Montréal et à ses succursales le ou après le deuxième jour de juillet 1918 aux actionnaires enregistrés dans les livres le 22 juin.

Par ordre du Bureau de Direction,

**TANCREDE BIENVENU.**

Vice-Président et Gérant-Général.

Montréal, 23 mai 1918.

4f.

**BANQUE D'HOCHELAGA**

Fondée en 1874.

Capital autorisé . . . . . \$10,000,000

Capital versé et fonds de réserve . . . . . 7,700,000

Total de l'actif . . . . . 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M.  
Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bon  
ner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

**SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)**

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

— 42 Bureaux de Quartiers —

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# FINANCES

## LA JOURNEE FINANCIERE

Montréal, le 3 juillet 1918.

Que les nécessités impérieuses de la guerre accélèrent l'évolution des Etats-Unis vers le socialisme, que le président Wilson veuille diriger les Américains ce que dans son livre il appelle la justice nouvelle, que cet idéal de l'avenir vers lequel les peuples sont en marche soit préférable aux dures réalités du présent, c'est assez probable. Mais il est un fait certain, c'est que le seul mot de communisme a en Bourse une résonnance de glas. Il n'est assurément pas un homme qui soit aussi exécuté de la Haute-Banque que Henry George, l'immortel auteur de Progrès et de Pauvreté. Or le président Wilson ne se dépense pas en dissertations académiques, il ne déclare pas sa pensée en littérature, il agit. Chacun de ses actes politiques fait faire au peuple un pas dans la voie où il s'oriente. Il agit sans parler, car il sait que l'Américain, comme du reste l'Anglais, s'effraie plutôt du mot que de la chose. Mais dans les hautes sphères de la finance et de l'industrie, où l'on voit de plus loin, on discerne le sens de ses actes et la portée de son geste se profiler sur l'avenir. On se demande quelle situation financière sera faite aux compagnies de chemins de fer, de télégraphe et de téléphone affermees par l'Etat.

Le Trésor a déjà retiré 78 pour cent des sommes versées en paiement de l'impôt de guerre. Les uns s'en réjouissent car cet argent a fait retour à l'industrie dont elle a accéléré la marche. Les autres disent que le pays s'est appauvri d'autant, puisque la somme dépensée s'envole en fumée qui monte des charniers en flammes. Ils disent encore qu'un pays ne saurait s'enrichir lorsque l'industrie est détournée de son objet qui est la création de la richesse.

La Federal Trade Commission n'est pas tendre pour les profiteurs de la guerre; des menaces de grève existent dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre; les récoltes du Manitoba, par suite de gelées tardives, celles de la Saskatchewan, à cause de la sécheresse, sont médiocres; pour exister, c'est-à-dire pour se développer normalement, le Bethléhem Steel a besoin de cinquante millions, après en avoir eu besoin de trente il n'y a pas longtemps; en juin les émissions de compagnies ont porté sur 253 millions sans compter les 750

millions de bons du Trésor qui se succèdent de quinzaine en quinzaine. Tels sont quelques-uns des facteurs de baisse auxquels le relèvement du prix du enivre est appelé à faire contrepoids.

Suffira-t-il à provoquer la hausse et celle-ci durera-t-elle plus qu'un feu de paille? C'est ce qui reste à savoir.

H. M. CONNOLLY & CO.

## FUSIONS DE BANQUES

L'absorption de la Northern Crown Bank par la Banque Royale est devenue, avant hier, un fait accompli, alors que cette dernière a pris la direction de toutes les succursales de la première. Trois nouveaux directeurs ont été nommés à cette occasion, pour représenter spécialement les intérêts de la Northern Crown Bank.

Ces nouveaux directeurs sont le capitaine William Robinson, H. McTavish Campbell, et W. H. McWilliams. Le capitaine Robinson et M. Campbell étaient membres du bureau de direction de la Northern Crown, M. McWilliams est une des figures les plus éminentes du monde des affaires dans l'ouest canadien et le directeur gérant de la Canadian Elevator Company.

La Banque Royale a aussi inauguré un comité d'avisers de cinq directeurs de l'ouest qui auront leurs quartiers généraux à Winnipeg. Les membres qui en font partie sont : G. R. Crowe, président; D. K. Elliot, le capitaine William Robinson, A. McTavish Campbell, et W. H. Williams. Robert Campbell, ancien gérant général de la Northern Crown, devient inspecteur des succursales de l'ouest central, pour la Banque Royale, S. G. Dobson, l'ancien inspecteur, restera quelques mois à Winnipeg et sera transféré au bureau central de Montréal.

## LES RECETTES DU C. P. R.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien pour les neuf derniers jours du mois de juin se montent à \$3,419,000, comparativement à \$3,975,000 pour la période correspondante de 1917. C'est une diminution de \$556,000 ou de 13.9 pour cent.

## VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

M.L.H. & P. Co., A. Hurtle, 5 juillet, 10 a.m., 50B Chemin Lasalle, Racine.  
M.L.H. & P. Co., H. Godoua, 6 juillet, 11 a.m., 1162 de Laroche, Racine.  
M.L.H. & P. Co., T. Gagné, 6 juillet, 10 a.m., 26 Labelle, Racine.  
M.L.H. & P. Co., Gilbert Décarie, 6 juillet, 10 a.m., 273 Hibernia, Racine.  
M.L.H. & P. Co., Jas. Skinner, 8 juillet, 530 Saint-Antoine, Racine.  
M. L. H. & P. Co., A. Hurtle, 5 juillet,

10 a.m., 50B Chemin Lasalle, Racine.  
M. L. H. & P. Co., H. Gadoua, 6 juillet, 10 a.m., 1162 Chemin Lasalle, Racine.  
M. L. H. & P. Co., H. Gadoua, 6 juillet, 11 a.m., 1162 de Laroche, Racine.  
M. L. H. & P. Co., T. Gagné, 6 juillet, 10 t.m., 26 Labelle, Racine.  
M. LL. H. & P. Co., Gilbert Décarie, 6 juillet, 10 a.m., 273 Hibernia, Racine.  
M. L. H. & P. Co., Jas. Skinner, 8 juillet, 10 a.m., 530A Saint-Antoine, Racine.  
John Champoux, Thos. W. Allen, 2 juillet, 10 a.m., 12 Drummond, Desmarais.  
J. Macgregor, T. O'Connor, 8 juillet, 1 p.m., 97 Osborne, Lauzon.

J. W. Whelan et al, J. L. Hébert, 8 juillet, 11 a.m., 377 Saint-Joseph, Lachine, Lafontaine.  
J. E. C. Daoust, J. U. Harris, 8 juillet, 10 a.m., 2330 Avenue du Parc, Trudeauau.  
H. W. Petrie Ltd., J. F. Klock, 11 juillet, 11 a.m., 215 Durocher, Marson.  
Jean Dubuc, A. Prevost, 8 juillet, 10 a.m., 162 Marcell, Côte des Neiges, Giroux.  
W. L. McGregor, Israel N. R. Harris, 8 juillet, 10 a.m., 3 Victoria, Aumais.  
Mme L. Lusignan, Arthur Robillard, 8 juillet, 2 p.m., 134 Aylwin, Lapierre.  
P. Mahieu, A. Gilcourt, 8 juillet, 10 a.m., 55 Dorchester Ouest, Lapierre.

## Table Alphabétique des Annonces

Anchor Cap & Closure Corp. . . . . 5	Christin . . . . couverture	Gagnon & L'Heureux . 43	McCormick Manufactu- ring Co., Ltd. . . . . 11
Assurance Mont-Royal 43	Church & Dwight . . . . 4	Garand, Terroux & Cie 43	Montbriand, L.-R. . . . 43
Baker & Co. (Walter) . 8	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce . 43	Gillett, E. W. . . . . 14	National Breweries, Ltd. . . . . couverture
Banque d'Hochelaga . 44	City Ice . . . . . 8	Gonthier & Midgley . . 43	Nicholson File . . . . . 27
Banque Molson . . . . . 44	Clark, Wm. . . . . 8	Hébert, L.-H. & Cie . . . 26	National Cash Register 10
Banque Nationale . . . . 44	Cluett, Peabody & Co. . 4	Hiram Walker . . . . . 32	Nova Scotia Steel Co. . 44
Banque Provinciale . . 44	Connors Bros . . . . . 14	Heinz & Co. . . . . 12	Paquet et Bonnier . . 43
Banwell Hoxie . . . . . 24	Copenhaga . . . . . 39	Imperial Tobacco . . . . 15	Parker Brooms . . . . . 7
Barnett . . . . . 28	Couillard, Auguste . . 43	Imperial Oil (Standard floor dressing) . . . . 27	Poulin & Cie . . . . . 8
Black Watch . . . . . 36	Dionne's Sausage . . . . 8	Jonas & Cie, H. . . . . couverture	Ramsey . . . . . 24
Bowser . . . . . 5	Dom. Canners Co., Ltd. 3	La Prévoyance . . . . . 43	Roy, Henri . . . . . 9
Bro-leur, A. . . . . 8	Disston Saw . . . . . 30	Leslie & Co., A. C. . . . 29	St. Croix Soap Co. . . . 12
Brodie & Harvie . . . . 8	Eddy, E. B. Co. . . . . 9	Liverpool-Manitoba . . 43	Seagram, Jos. . . . . 34
Canada Foundries and Forgings . . . . . 29	Egg-O Baking Powder . 12	Lewis Bros. . . . . 22	Stauntons, Ltd. . . . . 29
Canada Life Assurance Co. . . . . 43	Esinhart & Evans . . . 43	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	Steel of Canada . . . . . 25
Canadian Poster . . . . 35	Ewing, S. H. & Sons . . 5	McArthur, A. . . . . 29	Sun Life of Canada . 43
Canada Steamship Lines 3	Fontaine, Henri . . . . . 43	McCaskey . . . . . 9	Tanglefoot . . . . . 17
Calcarsen . . . . couverture	Fortier, Joseph . . . . . 43		Western Ass. Co. . . . 43
Charbonneau . . . . . 13	Furuya (Japan Tea) . . 6		Wisintainer & fils . . . 23

### ACTES ENREGISTRÉS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 24 au 29 juin 1918.

Vente — Cs. F. Burbank, à George Filteau, 1159, 1164, p. 1046 et 1157, Tingwick, \$4,000, dues.

Testament—Mme Exina Béliveau à Auguste Bollard, ½ ind. p. s. e. 147, Sainte-Victoire.

Vente—Freddy Massé à Joseph Boisvert, fils, p. 476 et p. 420, Bulstrode, \$2,850, \$150 acompte.

Vente—Joseph Arguin à Evariste Poirier, p. 454, Sainte-Victoire, \$355.00, payées.

Transport—Victor Girouard à Dolphis Saint-Laurent, sur Fabien Lebel, \$500.

Obligation—Donat Houle à J. Wilf. Beaudet, 500, Bulstrode, \$200.

Obligation—Maurice Maheu à Alphonse Moreau, p. 245A, Arthabaskaville, \$1,200.

Vente—Fulgence Lasanté à Pierre Tremblay, p. 294, Arthabaskaville, \$5,000, \$2,700 acompte.

Obligation—Pierre Tremblay à Mme M.-Lse Laflamme, p. 294, Arthabaskaville, \$2,800.

Rétrocession—Aimé Gagné à Louis Tessier et al, 1/3 o. 172, Bulstrode.

Vente—Victoriaville Furn. à Paul Lebrun, p. 51a et 2 parties 107, Saint-Paul, \$1,000, payées.

Vente à réméré—Aldéric Meunier à Mme Marie Rioux, p. 321, Bulstrode, \$200.

Hypothèque—Victoriaville Furn. Co. à P. Tourigny et al, p. 460, Sainte-Victoire, \$2,101.45.

Vente—Hylas Larivière à Ovila Larivière, 812, Warwick, \$200.00, dues.

Jugement—Rév. J. B. Durocher vs. Diogène Thibault, p. 205 et p. 206, Bulstrode, \$1,249.60.

Testament—Mme Arline Paradis à Pierre Roberge, ½ indivis 968, Tingwick.

Mariage—Joseph Leblanc, et Mlle Germaine Petit, communauté de biens.

Mariage—David Levasseur et Mlle Malvina Allard, séparation de biens.

Vente—Alfred Martin à Ulric Leblanc, 474, 475 et p.o. 476, Bulstrode, \$2,100, \$400 acompte.

Obligation—Daniel McMahon à Mme Philomène Auger, ½ o. 274 et 274A, Bulstrode, \$800.

Obligation—Pierre Ricard à Joseph Desmarais et al., 7b, 11e rang, Simpson, \$4,500.

Donation—Rémi Lapierre à Napoléon Lapierre, 473, Bulstrode.

Vente—Louis Baillargeon à Ludger Pellerin, 7a, 7e rang, Stanfold, \$300.00, payées.

Vente—Arthur Gilbert à Edm. Wm. Tobin, 16, 2e rang, et autres, Stanfold, \$9,130, payées.

Mariage—Ernest Levasseur et Mlle Eliana Gingras, communauté de biens.

Bordereau de 3 ventes par Emile Héon et al. à Arthur Gilbert, 19e, 2e rg. et autres, Stanfold, le tout pour \$2,339, payées.

### NOUVELLES COMPAGNIES FÉDÉRALES

Allied Drugg's, Ltd., Toronto, capital \$100,000.

J. H. A. Acer & Co., Ltd., Montréal, capital \$100,000.

Oldfield Apartments, Ltd., Montréal, capital \$50,000.

Faro Investment Co., Ltd., Montréal, capital \$1,000,000.

La Compagnie d'Élevage de Sainte-Thérèse de Bainville, capital \$1,000,900.

Hiram Walker & Sons, Chemical Co., Ltd., Walkerville, Ontario, capital \$500,000.

### ABANDON JUDICIAIRE

Par Emile Duchesneau, Montréal, Geo. Painchaud, gardien provisoire,

Buccino Salvati, Montréal Chartrand et Turgeon, gardiens provisoires.

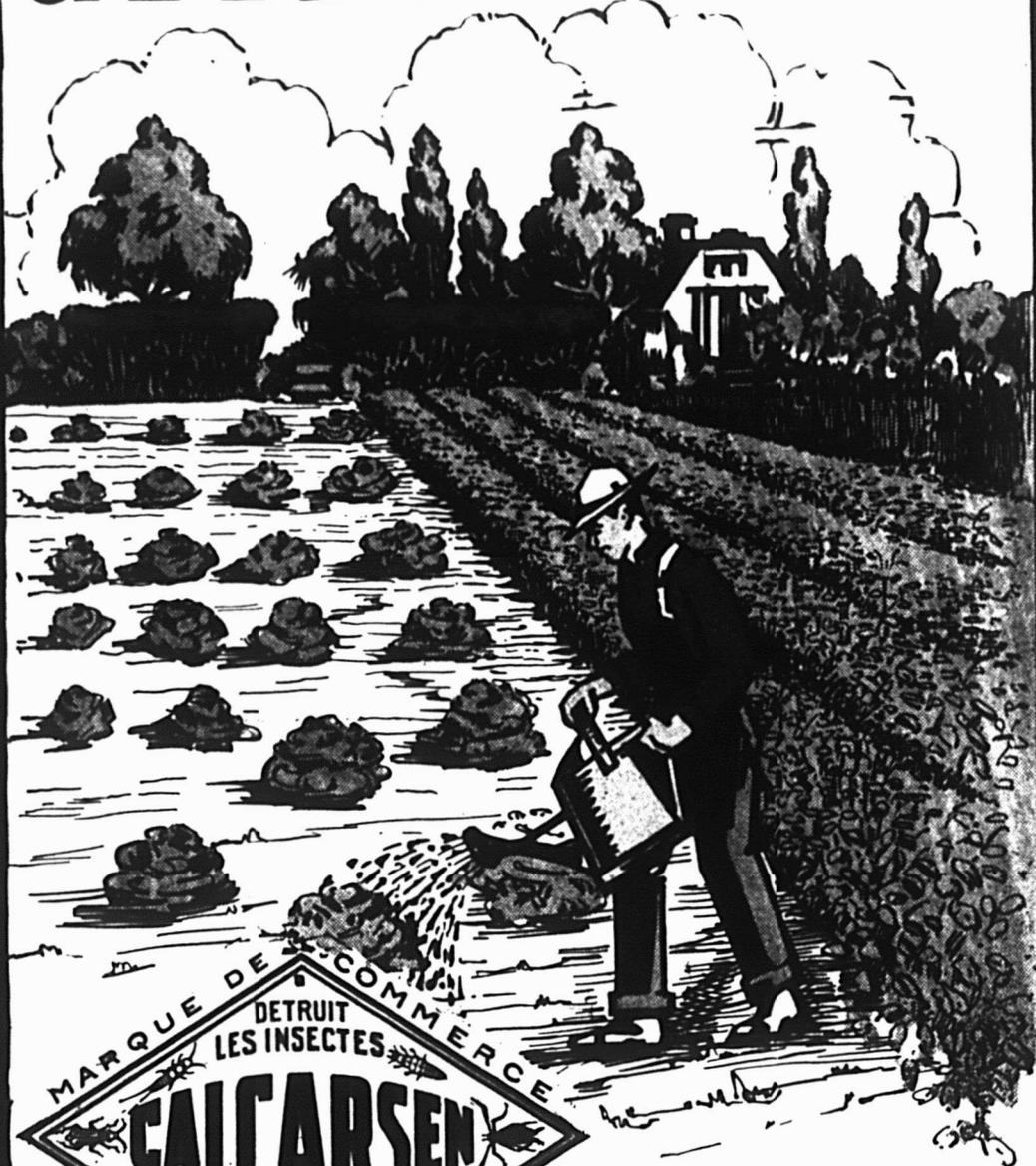
Par R. McKay (Canadian Engineering & Mfg. Co., Enregistrée avec carte; W. Volman, gardien provisoire.

### AVIS DE DIVIDENDE

Curtis & Harvey, Ltd., Montréal, un dividende payable le 15e jour de juillet, par J. A. Apedalle, liquidateur. Louis Leduc, Montréal, un deuxième et dernier dividende payable le 16e jour de juillet par Ernest Saint-Amour, curateur.

Damien Lalonde, Ltd., Montréal, un premier dividende payable le 15e jour de juillet par Vinet et Dufresne, curateurs.

# Protégez Vos JARDINS ET VERGERS



2742-44 RUE CLARKE  
MONTREAL

Le "CALCARSEN" remplace le vert de Paris, mais coûte trois fois moins. C'est le plus efficace des destructeurs d'insectes connus. "CALCARSEN" est un fongicide et un insecticide à la fois.

Distributeurs pour la Province de Québec:

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,  
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,  
HUDON & ORSALI, LIMITEE,

MONTREAL.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE,  
QUEBEC PRESERVING CO.,  
QUEBEC.

A. CARRIER & FILS,  
LEVIS, P.Q.

Ou écrire directement à: "CALCARSEN" 2742-44 rue Clarke, Montréal. Tél. Rockland 3162

Bière et Porter  
**Black Horse**

de Dawes

Les Modèles depuis 1811

**Kingsbeer**

La meilleure lager et la plus  
pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte



**“3 LEADERS”**

**ALES**

**STOUTS**

**Wm. DOW**

*ET*

**Extrait de Malt**

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s' adresser au “Département des commandes par la poste”, 38 Square Chaboillez, Montréal.

# Protégez Vos JARDINS ET VERGERS



2742-44 RUE CLARKE  
MONTREAL-

Le "CALCARSEN" remplace le vert de Paris, mais coûte trois fois moins. C'est le plus efficace des destructeurs d'insectes connus. "CALCARSEN" est un fongicide et un insecticide à la fois.

Distributeurs pour la Province de Québec:

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,  
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,  
HUDON & ORSALI, LIMITEE,

MONTREAL.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE,  
QUEBEC PRESERVING CO.,  
QUEBEC.

A. CARRIER & FILS,  
LEVIS, P.Q.

Ou écrire directement à: "CALCARSEN" 2742-44 rue Clarke, Montréal. Tél. Rockland 3162

**Bière et Porter**

# **Black Horse**

**de Dawes**

Les Modèles depuis 1811

## **Kingsbeer**

La meilleure lager et la plus pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte



## **“3 LEADERS”**

# **ALES**

# **STOUTS**

# **Wm. DOW**

*ET*

# **Extrait de Malt**

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s' adresser au “Département des commandes par la poste”, 38 Square Chaboillez, Montréal.